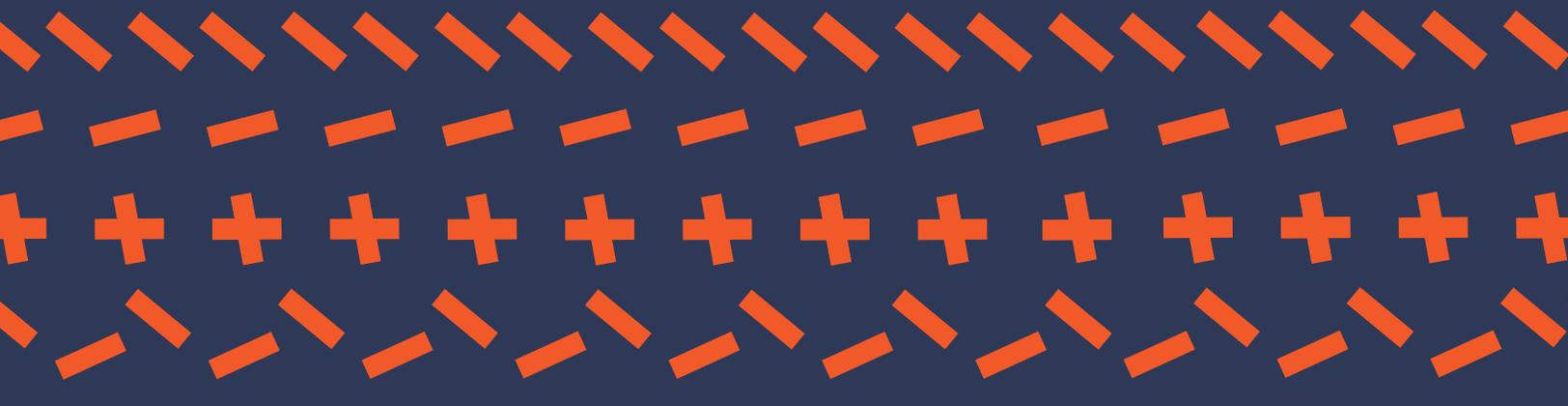


MISSION CREEP:

les attaques croissantes contre le
genre menacent les Nations Unies



© 2024 Ipas. Réalisé aux États-Unis d'Amérique.

Citer ce document : Zoë Schott. (2024). Mission Creep : Expanding Attacks on Gender Threaten the United Nations (Mission Creep : les attaques croissantes contre le genre menacent les Nations Unies).

Ipas : Chapel Hill, NC.

Merci à Jamie Vernaelde, Gillian Kane, Bia Galli et à tous les défenseurs des droits qui ont apporté leur expertise à cette recherche.

Ipas s'efforce de faire progresser la justice reproductive en étendant l'accès à l'avortement et à la contraception, à l'aide d'une approche holistique qui porte sur les systèmes juridiques, sociaux et de santé. Nous pensons que chaque personne doit avoir le droit à l'autonomie corporelle et être en mesure de déterminer son propre avenir. En Afrique, en Asie et en Amérique, nous travaillons avec des partenaires pour garantir que les services de santé reproductive, y compris l'avortement et la contraception, sont disponibles et accessibles à toutes et tous.

Ipas est une organisation à but non lucratif agréée 501(c)(3). Toutes les contributions à Ipas sont déductibles des impôts dans la mesure autorisée par la loi.

Ipas

Pour plus d'informations ou pour faire un don à Ipas :

Boîte postale 9990

Chapel Hill, NC 27515 USA

1.919.967.7052

ContactUs@ipas.org

www.ipas.org

Table des matières

Abréviations et acronymes.....	4
Résumé et recommandations clés.....	5
Introduction.....	12
Avant la tendance actuelle : les premières priorités du mouvement anti-genre.....	16
Un bref historique des activités anti-genre à l'ONU.....	16
Un mouvement anti-genre en hardi.....	18
La tendance inattendue.....	21
Une forte augmentation des activités anti-genre dans des espaces inattendus.....	22
Coordination entre les États membres qui instrumentalisent la lutte anti-genre.....	26
Le genre : en contester n'importe quelle mention, n'importe où.....	28
Conséquences.....	32
Invoquer la souveraineté nationale pour combattre le genre et les droits humains.....	35
L'effet paralysant des attaques sur le financement.....	36
La réduction de l'espace institutionnel.....	38
Conclusion et recommandations.....	41
Les négociations futures à surveiller.....	43
Méthodologie.....	46
Recherche future.....	47
Annexe I : Opposition anti-genre au CSA - étude de cas.....	48
Annexe II : Tableau récapitulatif et détaillé des cas.....	52
Annexe III : Code des pays.....	58

Abréviations et acronymes

AGNU	Assemblée générale des Nations unies
AMS	Assemblée mondiale de la Santé
CDH	Conseil des droits de l'homme
C-Fam	Centre pour la famille et les droits de l'homme [Center for Family and Human Rights]
CPD	Commission de la population et du développement
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CSW (CCF peu ou pas utilisé)	Commission de la condition de la femme
DV du CSA	Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition
ECS	Éducation complète à la sexualité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FWI	Family Watch International
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
LGBTQ+	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et queers
OCI	Organisation de la coopération islamique
OIT	Organisation internationale du travail
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OSIG	Orientation sexuelle et identité de genre
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
VFG	Violence fondée sur le genre

Résumé et recommandations clés

Certains États membres de l'ONU - unis [par leur opposition face à la panique morale qu'ils ont fabriqué autour de « l'idéologie du genre »](#) - intensifient leurs attaques contre des espaces de l'ONU qui n'ont pas pour fonction principale de traiter des questions relative au genre. Ces États cherchent à faire reculer l'égalité des genres et la santé sexuelle et reproductive, ainsi que les droits fondamentaux des femmes, des filles et des personnes LGBTQ+. Ils font partie d'un mouvement mondial « anti-genre » qui [travaille depuis longtemps](#) à l'ONU pour bloquer les initiatives en faveur de l'égalité des genres, de l'avortement, de l'ECS et des droits des personnes LGBTQ+ en contestant la spécificité du langage des documents de définition des politiques et en sapant les forums multilatéraux destinés à promouvoir l'égalité des genres et à faire progresser les droits humains.

Lors de la session 2019 du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), les 126 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - à l'exception de la Russie - ont [convenu](#) de combattre la crise mondiale que représente l'insécurité alimentaire qui touche de manière [disproportionnée](#) des femmes et des filles. En 2023, huit autres pays avaient rejoint la Russie pour prendre [2,4 milliards](#) de personnes en situation d'insécurité alimentaire en otage d'une vision du monde qui ne tient pas compte des besoins et des priorités de ce groupe démographique. Pendant quatre ans, un projet quasi consensuel s'est transformé en un borbier inextricable lorsque la Russie et ses alliés idéologiques, dont le Saint-Siège et l'Indonésie, ont semé la [pagaille](#) dans le processus de rédaction d'un ensemble de lignes directrices destinées à lutter contre l'inégalité des genres dans le contexte de l'insécurité alimentaire. Ils ont supprimé ou dilué les termes relatifs aux obstacles à la sécurité alimentaire liés au genre et à la reconnaissance de [la diversité des genres parmi les femmes](#). Les Directives ont été [retardées](#) d'un an : le produit final était considérablement affaibli et ne répondait pas de manière significative aux besoins des femmes et des filles en proie à l'insécurité alimentaire.

Le CSA n'est pas le seul espace multilatéral où se jouent des batailles relative au genre. En effet, l'expérience du CSA faisait présager un changement de

stratégie de la part des États qui s'opposent à l'égalité des genres, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) et à l'universalité des droits de l'homme. [Auparavant](#), les États hostiles au genre et leurs [alliés](#) au sein de la société civile (SC) [concentraient leurs efforts](#) sur les espaces de l'ONU consacrés à la promotion du genre, des droits des femmes et de la santé reproductive. Ils ont été particulièrement actifs lors des conférences annuelles de l'ONU axées sur le genre, telles que la [Commission de la population et du développement](#) (CPD) et la [Commission de la condition de la femme](#) (CSW). C'est là que des campagnes anti-genre contre l'avortement, l'éducation complète à la sexualité et d'autres questions essentielles en matière de droits humains représentent un obstacle [prévisible](#) pour les défenseurs des droits et les délégations des États qui cherchent à progresser sur ces problématiques.

Le mandat de l'ancien président américain Donald Trump a été défini par ses efforts visant à [limiter les droits humains](#) aux Nations Unies, ainsi que le travail réalisé par son administration pour amener d'autres États membres à rejoindre ses positions. Une [enquête menée en 2019](#) sur le travail de l'administration Trump à l'ONU a identifié des tentatives concertées pour empêcher toute référence au « genre » à la fois par la mission américaine à l'ONU et par les États membres du Groupe arabe. Les États-Unis et les membres du Groupe arabe s'inspiraient, notamment, de points de discussion directement attribués au groupe américain anti-avortement, le Center for Family and Human Rights (C-Fam).

Au fur et à mesure que le mouvement anti-genre gagne en [influence](#), il ouvre de nouveaux fronts et s'installe dans des espaces consacrés à des questions autres que le genre. Sans abandonner leurs terrains de chasse habituels, les États qui ont fait de la lutte anti-genre leur cheval de bataille progressent dans les espaces de l'ONU où les points qu'ils soulèvent constituent un élément inattendu du débat.¹ Ils bloquent les progrès sur des questions telles que la faim, les maladies infectieuses et les crimes contre l'humanité, et créent même des conflits dans des domaines plus prosaïques tels que les fonctionnements et l'administration de l'ONU. Dans ces espaces, les États hostiles au genre tentent d'édulcorer le langage sur le genre et d'insérer des dispositions qui visent à les

1. Ici, les États membres et les États observateurs, comme le Saint-Siège, sont désignés par le terme « États membres ». Bien que les États observateurs ne puissent pas voter, ils ont néanmoins un impact normatif sur les résultats et c'est à ce titre qu'ils ont également été inclus dans cette analyse.

exempter de toute responsabilité sur ces questions sur la base de la souveraineté nationale ou du contexte culturel. Le résultat est souvent un affaiblissement des normes en matière de droits humains, ce qui nuit aux personnes historiquement marginalisées dont les droits et le bien-être personnel sont susceptibles de bénéficier des normes et des protections établies dans les instances de l'ONU.

Le Cas

Pour mieux comprendre cette tendance, Ipas a analysé 13 cas de campagnes anti-genre ayant eu lieu dans des espaces inattendus de l'ONU entre 2019 et 2023. Il s'agissait notamment du CSA, d'un traité sur les crimes contre l'humanité, des stratégies de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), des programmes et budgets des agences de l'ONU, et plus encore. De plus en plus, les forums de l'ONU abordent la reconnaissance transversale de l'inégalité entre les genres dans le domaine des droits humains et du développement international afin de promouvoir l'équité. Par conséquent, certains des termes relatifs au genre utilisés dans les cas étudiés sont nouveaux dans ces contextes. Ces cas ont été identifiés par des défenseurs des droits issus de la société civile lors d'entretiens menés par Ipas en septembre et octobre 2023. Les témoignages de ces défenseurs ont été corroborés par des preuves primaires tirées de documents officiels de l'ONU, de comptes rendus de procédures, de déclarations de pays, de projets de documents et d'articles de presse.

Case	Date	Détail
1	Janvier 2019 - avril 2023	Traité sur les crimes contre l'humanité
2	Octobre - décembre 2020	Directives volontaires du CSA traitent de l'inégalité entre les genres en matière de sécurité alimentaire.
3	Février - juin 2021	Stratégie mondiale de lutte contre le sida
4	Avril - juin 2021	Déclaration politique sur le VIH/sida visant à établir de nouveaux objectifs pour mettre fin au sida
5	Juin - octobre 2021	Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
6	Novembre 2021 - mai 2023	Traité sur le droit au développement

7	Janvier - mai 2022	Stratégies mondiales de l’OMS pour le secteur de la santé visant à orienter les efforts de lutte contre le VIH et d’autres maladies
8	Janvier - mai 2023	Stratégie mondiale de l’OMS axée sur la prévention des infections
9	Janvier - mai 2023	Budget et programme de l’OMS
10	Janvier - juin 2023	Budget et programme de l’OIT
11	Mars - juin 2023	Budget et programme de l’OMPI
12	Juillet 2023	53e Résolution du Conseil des droits de l’homme (CDH) visant à renforcer le processus de paix en Colombie
13	Août - septembre 2023	Budget et programmes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Au cours de la période de cinq ans étudiée ici, les chefs de file de la campagne anti-genre comprenaient le Saint-Siège, la Russie et les États membres de l’Organisation de la coopération islamique (OCI) et du [Groupe africain](#). Au sein de ces groupes, l’Égypte, l’Iran et le Nigeria se sont montrés particulièrement virulents. Pour une analyse détaillée des 13 cas, veuillez consulter le rapport complet.

Lorsque considéré ensemble, ces cas démontrent non seulement une intensification des efforts pour faire avancer les objectifs anti-genre dans des espaces inattendus de l’ONU, mais aussi une coordination et une systématisation accrues de ces efforts. Au cours des cinq années étudiées, à commencer par le cas du CSA, le nombre d’obstructions annuelles est passé de une à neuf, tandis que le nombre d’États impliqués a bondi de six à 90. La recherche a démontré que ces États travaillent en groupes coordonnés, ce qui renforce leur capacité à obtenir une coopération sur des positions de négociation communes anti-genre.

Les acteurs de la lutte anti-genre [reconnaissent](#) qu’ils [se consacrent](#) de plus en plus à la surveillance de l’ensemble du système des Nations Unies. Nos études de cas montrent que le langage relatif au genre et aux droits des minorités est

ciblé et combattu de manière systématique. Cela se produit même dans des [rapports techniques](#), les [budgets des agences des Nations unies](#) et d'autres documents administratifs, et notamment dans des documents apparemment mineurs tels que des [directives internes des agences en matière de personnel](#). Aujourd'hui, [toute mention du genre](#) est susceptible d'être attaquée, ce qui a des implications directes en ce qui concerne les détenteurs de droits et les réponses de l'ONU aux problèmes soulevés par les crises telles que la faim, le développement et les conflits.

La combativité avec laquelle certains États se sont attaqués à des formulations qui ont fait l'objet d'un consensus - parfois même dans des itérations antérieures des mêmes textes - suggère une évolution dans leur approche, qui consiste à s'opposer systématiquement aux formulations relatives au genre, quel que soit le contexte dans lequel elles apparaissent. Les documents finaux s'en trouvent affaiblis, ce qui entrave les institutions des Nations Unies et la mise en œuvre de leurs programmes. Cette attitude s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large et délibéré de lutte contre la diversité de genre visant à saper le multilatéralisme et le système international des droits humains. Il s'agit notamment de suspendre le financement des institutions multilatérales et de discréditer et d'affaiblir le consensus dont elles tirent leur autorité. Notre enquête illustre un mouvement visant à récupérer les droits de l'homme et à « restaurer » un ordre mondial patriarcal que les groupes anti-genre estiment perdu.

Principales recommandations

La tendance à des attaques plus agressives, intrusives et coordonnées contre le genre devrait inquiéter ceux qui cherchent à faire progresser l'égalité des genres, mais elle devrait également troubler tous ceux qui attendent des organes des Nations Unies qu'ils constituent un mécanisme effectif de coopération internationale sur des questions mondiales.

Ces efforts peuvent être contrés par une réponse intersectionnelle en matière de droits humains qui soit transversale, audacieuse et prête à défendre l'universalité des droits humains. Ce mouvement devrait intégrer le respect des droits humains dans tous les mandats et documents dans lesquels est établi l'ordre du jour des organes de l'ONU. Il doit garantir une [participation](#) significative [de la société civile](#) dans tous les processus politiques qui en sont dépourvus. Entre-temps, les États alliés doivent rester fermes sur leurs engagements en

matière d'égalité des genres, quel que soit l'endroit où se déroulent les débats, et refuser que les droits humains soient utilisés comme monnaie d'échange dans les négociations. Seule une coopération déterminée et audacieuse peut empêcher l'érosion de l'universalité des droits humains.

À partir de ces 13 cas, nous mettons en évidence trois tendances clés et recommandons des approches pour les combattre. Les conclusions et les recommandations du rapport contiennent d'autres suggestions sur la manière de contrer l'organisation de la lutte anti-genre.

1. Les gouvernements doivent [intégrer une formation](#) sur l'égalité des genres et les droits humains à l'intention de tous les diplomates quel que soit le domaine dans lequel ils travaillent, et les aider à identifier les tactiques anti-genre et à les contrer.

Les États hostiles au genre [obtiennent souvent](#) des concessions dans ces espaces inattendus parce que les délégués sont plus susceptibles d'accepter de déprioriser le genre au profit d'autres questions ou de valider par inadvertance une formulation affaiblie.

2. Les militants féministes doivent améliorer leur [collaboration](#) avec les organisations de la société civile (OSC) et les autres mouvements de défense de la justice sociale et des droits humains au sein de partenariats intersectionnels qui [permettent de rendre le partage d'information](#) plus effectif. La société civile doit travailler avec les délégations afin de préparer à l'avance des stratégies destinées à atténuer les effets des négociations à venir dans des espaces inattendus.

Parce que n'ayant jamais rencontré d'opposition anti-genre dans ces espaces de l'ONU, les militants féministes et les délégations alliées n'ont pas été préparés à en contrer les attaques.

3. Les militants féministes et les délégations doivent présenter une opposition audacieuse et cohérente face aux déclarations anti-genre des champions de l'État.

Les États anti-genre coordonnent leurs positions au sein de groupes, ce qui leur donne un poids politique important. Les féministes et les alliés intersectionnels de la société civile doivent perturber ce mécanisme en s'engageant davantage dans des espaces inattendus, car l'absence relative de la société civile féministe dans ces forums signifie qu'il y a moins de défenseurs des droits expérimentés prêts à apporter leur soutien.

Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive des espaces de l'ONU susceptibles de faire l'objet d'une attention similaire en matière de lutte anti-genre dans un avenir proche. Il s'agit notamment de certaines des négociations discutées dans ce rapport et qui sont actuellement en cours. Les acteurs progressistes doivent suivre et répondre aux initiatives anti-genre dans tous les espaces de l'ONU. Nous suggérons de donner la priorité aux événements suivants:

- Mai à juin 2024 : 77e session de l'Assemblée mondiale de la Santé ([AMS](#))
- Mai 2024 : [Accord](#) sur la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie
- Juin 2024 : [Renouvellement du budget et programme](#) de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- Septembre 2024 : [Sommet du futur](#)
- 2024 : [Traité sur le droit au développement](#) et [Résolution sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires](#)
- 2025 : [Résolution sur les élections](#) et [Sommet social mondial](#)
- 2026 : [Réunion de haut niveau sur le VIH/sida](#)

Outre les négociations énumérées ci-dessus, les défenseurs des droits doivent également surveiller de près l'OMS, le HCR, l'OMPI et les autres agences de l'ONU dont les processus de renouvellement cyclique de leur budget et programme ont fait l'objet d'attaques au cours des dernières années - ces processus sont de plus en plus politisés et pourraient à nouveau faire l'objet d'attaques à l'avenir. Les défenseurs des droits doivent s'attendre à des activités anti-genre dans tous les domaines thématiques ainsi que dans tous les processus, des négociations politiques aux politiques internes de recrutement des agences des Nations Unies.

Introduction

Lors de la session 2019 du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), les 126 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - à l'exception de la Russie - ont [convenu](#) de formuler une réponse au fait que l'insécurité alimentaire touche de manière [disproportionnée](#) les femmes et les filles. En 2023, huit autres pays avaient rejoint la Russie pour maintenir [2,4 milliards](#) de personnes en situation d'insécurité alimentaire otage d'une vision du monde qui ne tient pas compte des besoins et des priorités de ce groupe démographique. Pendant quatre ans, un projet quasi consensuel s'est transformé en un borbier inextricable lorsque la Russie et ses alliés idéologiques, dont le Saint-Siège et l'Indonésie, ont semé [la pagaille](#) dans le processus de rédaction d'un ensemble de lignes directrices destinées à lutter contre l'inégalité des genres dans le contexte de l'insécurité alimentaire. Ils ont supprimé ou dilué les formulations qui tenaient compte des obstacles à la sécurité alimentaire liés au genre et reconnaissaient [la diversité des genres parmi les femmes](#). Les Directives ont été [retardées](#) d'un an : le produit final était considérablement affaibli et ne répondait pas de manière significative aux besoins des femmes et des filles souffrant d'insécurité alimentaire.

Historiquement, les États hostiles au genre se sont surtout concentrés sur les réunions des Nations Unies, les processus d'élaboration des politiques et les agences spécialisées (décrites ici de manière générale comme les « espaces » des Nations unies) consacrés à l'avancement des questions de genre. Il s'agit notamment de [la Commission de la condition de la femme \(CWS\)](#) et du [Fonds des Nations Unies pour la population \(CPD\)](#). Les États qui cherchent à faire progresser l'égalité des genres et leurs alliés féministes de la société civile savent qu'ils doivent s'attendre aux attaques des groupes anti-genre dans ces espaces et ont appris à s'en défendre, à surveiller leurs activités et à élaborer des stratégies pour contrer leurs positions.

Toutefois, ces dernières années, les États hostiles au genre ont élargi leur champ d'action, devenant plus actifs dans des espaces des Nations Unies dont l'objectif premier n'est pas l'égalité des genres. Il s'agit notamment des mécanismes de l'ONU sur la sécurité alimentaire, la propriété intellectuelle, l'éducation, le développement équitable, etc. Ils pénètrent ces espaces en grande partie en raison des progrès croissants de l'ONU en matière de promotion des droits des femmes et des filles

et de la reconnaissance du fait que l'égalité des genres est une condition pour un développement durable. Ces efforts sont souvent - mais pas toujours - la cible d'une opposition anti-genre. Traditionnellement, les activistes féministes n'ont pas suivi ou anticipé cette évolution des activités.² Par conséquent, les mouvements féministes et les délégations des États membres de l'ONU qui partagent leurs vues ont une capacité limitée à répondre aux tactiques anti-genre.

Le fonctionnement des Nations unies

Le travail des Nations Unies peut être divisé en deux parties :

1. L'ONU [convoque](#) les États membres en vue de coopérer sur des questions mondiales et définir des politiques. Les négociations qui ont lieu au sein de ces forums sont appelées ici « processus politiques ». Par exemple, tous les États membres se réunissent à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), le principal forum d'élaboration des politiques de l'ONU, pour négocier l'ensemble des questions internationales. L'ONU abrite également le [Conseil des droits de l'homme](#), un forum où les États travaillent ensemble à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Les États se réunissent également pour discuter de questions spécifiques dans le cadre de forums tels que la [réunion de haut niveau sur le VIH/sida](#) et les réunions annuelles de la Commission de la condition de la femme (CSW) ou de la Commission de la population et du développement (CPD).
2. Les Nations Unies mettent en œuvre les décisions des États par l'intermédiaire de nombreuses [agences spécialisées, d'organisations connexes, de fonds et de programmes](#). L'OMS, le [Programme des Nations unies pour le développement](#) et le [Fonds des Nations unies pour la population](#) en sont des exemples. Par souci de simplicité, nous les appellerons ici les « agences » de l'ONU.

-
2. Dans le cadre de ce rapport, un espace de l'ONU « inattendu » est une réunion, un processus décisionnel, une agence ou un programme de l'ONU où les défenseurs du féminisme et les représentants des États membres qui partagent leurs vues ne s'attendaient pas historiquement à rencontrer une opposition anti-genre parce que l'objectif principal ou le mandat de l'espace n'est pas de faire progresser l'égalité des genres, la santé et les droits sexuels et reproductifs ou les droits des personnes LGBTQ+.

Cette dérive anti-genre entrave les efforts déployés par l'ONU pour faire progresser l'égalité des genres ainsi que les droits des femmes et des filles. Elle a également affaibli, retardé et même empêché le travail de l'ONU sur d'autres questions importantes, en sapant la crédibilité et la capacité de l'institution et en allant jusqu'à remettre en question l'existence même des agences onusiennes par des [interférences avec les processus d'approbation de leurs budgets](#).

Bien que des [recherches antérieures](#) aient abordé les implications des campagnes anti-genre dans les espaces multilatéraux non dédiés aux questions de genre, notre rapport est le premier à se concentrer sur ces espaces inattendus de l'ONU délibérément ciblés pour être l'objet de campagnes anti-genre plus coordonnées et systématiques. Nous étudions ici un schéma à travers 13 cas d'activité anti-genre dans des espaces inattendus de l'ONU qui ont eu lieu de 2019 à 2023 et nous montrons comment ces efforts sapent à la fois l'égalité des genres et les institutions censées la faire progresser.

En analysant le comportement et la rhétorique de ces États lors de ces négociations, nous constatons que bon nombre des tactiques utilisées sont les mêmes que celles appliquées dans les espaces de l'ONU où la question du genre est un enjeu central. Cependant, ces mêmes tactiques ont des implications uniques et parfois plus graves lorsqu'elles sont déployées dans des espaces de l'ONU moins bien équipés pour atténuer ces attaques.



Figure 1 : Comment les États influencent les processus politiques, les agences et les documents de l'ONU.

Avant la tendance actuelle: les premières priorités du mouvement anti-genre

Un bref historique des activités anti-genre à l'ONU

Les acteurs de la lutte anti-genre se [mobilisent](#) aux Nations Unies et dans [d'autres forums intergouvernementaux](#) depuis les années 1990. [Au départ](#), ce sont le Saint-Siège, certains États catholiques ou à majorité musulmane, ainsi que des OSC anti-genres qui ont mené ce travail. Le Saint-Siège a [inventé et propagé](#) le terme « d'idéologie du genre », une expression [fourre-tout](#) utilisée pour dénigrer le plaidoyer féministe et induire une panique morale. Il a [fait campagne](#) contre les tentatives de promotion de l'égalité des genres, des droits des femmes et des filles et de la santé sexuelle et reproductive lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui s'est tenue au Caire en 1994 et lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995. En 1998, l'Église catholique a [plaidé avec succès en faveur](#) d'une définition binaire du genre lors de la rédaction du Statut de Rome, un traité adopté au niveau international qui a donné lieu à l'établissement de la [Cour pénale internationale](#).

Au cours des décennies qui ont suivi, un [groupe](#) plus [diversifié d'États](#) a défendu des objectifs anti-genre aux Nations Unies. Il s'agit notamment d'États d'Amérique latine et d'Afrique à majorité catholique et musulmane, ainsi que des États-Unis, en fonction de l'administration politique au pouvoir. Ces États ciblent en grande partie les [processus politiques](#) des Nations Unies où les progrès en matière de genre sont le plus souvent réalisés. Cela inclut les [campagnes](#) du Saint-Siège contre l'avortement, l'égalité des genres, la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et l'éducation complète à la sexualité (ECS) lors de la [CPD, de la CSW](#) et au [Conseil des droits de l'homme \(CDH\)](#). Depuis la fin des années 2010, la Russie, [alliée](#) du Saint-Siège, est devenue une [force motrice](#) du mouvement anti-genre à l'ONU, en particulier au Conseil des droits de l'homme. La Russie a joué [un rôle de premier plan](#) dans la coordination des pays hostiles au genre, formant des coalitions avec des [groupes de négociation](#)

[officiels](#) tels que le Groupe africain, le Groupe arabe et l'OCI.³

Comment les États membres négocient à l'ONU

La plupart des négociations aux Nations Unies sont des [processus itératifs](#) au cours desquels les États débattent de la formulation de documents politiques tels que des résolutions ou des accords internationaux. L'[objectif](#) est généralement de parvenir à un consensus entre les États - l'expression la plus forte de la volonté internationale commune. Lorsque les États ne sont pas encore parvenus à un consensus, ils peuvent proposer des [amendements](#) aux textes. Si, après toutes les modifications, les États ne sont toujours pas parvenus à un consensus, un [vote](#) peut être organisé sur l'ensemble du document ou sur certaines de ses sections.

Lors de négociations importantes et complexes, les États négocient souvent en tant que membres de [groupes](#) géographiques, politiques ou d'intérêts communs, où ils sont représentés par un seul porte-parole désigné. Les groupes [développent](#) des positions, des stratégies de négociation et des objectifs communs afin de tirer parti de leur influence collective. En termes d'image renvoyée, l'alignement de nombreux États sur une position unique donne du poids à cette position et, dans le cas des positions hostiles au genre, les fait paraître plus légitimes.

-
3. Le Groupe africain et le Groupe arabe sont des espaces d'organisation actifs qui défendent des positions hostiles au genre, et l'OCI s'est exprimée de manière particulièrement virulente ces dernières années. Elle a fait sa première incursion notable dans les forums internationaux sur les droits de l'homme au début des années 2000 pour plaider contre la diffamation de la religion. Depuis, [l'engagement de l'OCI auprès des Nations Unies](#) en matière de droits de l'homme s'est largement concentré sur la promotion de politiques « pro-famille » tout en cherchant à limiter la responsabilité des États en matière de droits humains et en augmentant l'impunité des États en cas de violations dans ce domaine. Depuis le milieu des années 2010, l'OCI a toujours [plaidé](#) contre l'inclusion de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (OSIG) dans les documents de l'ONU, en s'associant à des OSC anti-droits comme [FWI](#).

Les organisations de la société civile (OSC) qui adoptent des positions hostiles au genre constituent une [force importante](#) qui alimente les positions hostiles au genre à l'ONU, étant donné leurs [relations étroites](#) avec les États membres conservateurs. Ces OSC sont généralement affiliées à une religion et viennent d'Amérique du Nord et d'Europe pour défendre des valeurs hétérocentrées « traditionnelles » ou « familiales » à l'ONU. Il s'agit notamment de groupes tels que le Center for Family and Human Rights (C-Fam) et [Family Watch International](#) (FWI). Historiquement, ces organisations ont [concentré](#) leurs activités de plaidoyer à l'ONU sur les espaces où des progrès ont été réalisés, en faisant pression sur les délégations des États lors des négociations à l'Assemblée générale des Nations unies, au Conseil des droits de l'homme et lors de conférences telles que la Commission de la condition de la femme et la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Qu'est-ce qui motive les campagnes anti-genre à l'ONU?

Les OSC anti-genre sont largement motivées par des agendas idéologiques, mais les [motivations](#) de leurs alliés étatiques pour défendre des positions anti-genre sont souvent diverses et changent au fil du temps. Si certains États peuvent être motivés par [l'idéologie et la religion](#), leur comportement à l'ONU est également guidé par des intérêts nationaux, tels que les [transitions politiques](#) et les [changements dans les récits politiques nationaux](#), ainsi que par la [géopolitique](#), tels que les conflits et les priorités régionales. Pour compliquer encore le paysage, un État peut adopter simultanément [différentes positions](#) sur le genre s'il s'agit du contexte national ou international. Cela peut signifier, par exemple, qu'un État peut adopter une position positive sur l'égalité des genres aux niveaux national et régional, mais s'y opposer dans la salle de négociation des Nations Unies.

Un mouvement anti-genre enhardi

Le mouvement anti-genre se présente comme [enhardi](#), [bien coordonné](#) et [stratégique](#) dans les forums mondiaux et régionaux. Au cours de la dernière décennie, les [négociations des Nations Unies](#) sur le genre sont devenues de

[plus en plus tendues](#). Bien que des [progrès considérables](#) aient été accomplis en matière de SDR au sein du Conseil des droits de l'homme, des organes de suivi des traités et des procédures spéciales, les campagnes hostiles au genre menées à l'ONU⁴ ont fait des [ravages](#). Depuis 2017, le langage sur l'avortement a disparu des documents de résultats négociés annuellement par la Commission de la condition de la femme, le langage sur l'éducation sexuelle des enfants a été affaibli et un langage hostile au genre concernant les droits parentaux a été inséré. De même, au sein de la CPD, le soutien des États à la SDR a considérablement diminué au cours de la dernière décennie, et certains États ont tenté de remplacer la SDR par un langage axé sur la famille.

Pendant ce temps, l'espace civique se [rétrécit au niveau mondial](#) et il existe des barrières structurelles significatives à l'engagement des activistes dans les processus de l'ONU, en particulier pour ceux du Sud. Les défenseurs des droits des femmes qui sont en mesure d'opérer dans ces espaces ont concentré leurs efforts sur le maintien du langage convenu précédemment, en particulier sur des questions litigieuses telles que l'avortement et l'ECS.

À mesure que le mouvement anti-genre se renforce, il remet en question des normes qui ont longtemps fait l'objet d'un consensus à l'ONU. Les négociations autour d'une résolution du Conseil des droits de l'homme sur l'élimination des mutilations génitales féminines en 2022 en sont un exemple frappant. Cette résolution est populaire et a été renouvelée à plusieurs reprises depuis sa première présentation en 2013 : c'est généralement l'une des résolutions du Conseil des droits de l'homme [les plus soutenues](#), ce qui témoigne d'un large consensus entre les États. Toutefois, la [version 2022 parrainée par](#) Andorre, la Côte d'Ivoire, l'Iraq, Monaco, le Paraguay et la Turquie a régressé par rapport au langage convenu précédemment.⁵ En conséquence, elle est devenue l'une

-
4. Les [procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme](#) sont des experts indépendants en matière de droits de l'homme qui ont pour mandat de mener des recherches et de rédiger des rapports sur une série de questions thématiques ou spécifiques à un pays en matière de droits de l'homme.
 5. Cette situation s'est répercutée au niveau national. Un projet de loi visant à décriminaliser les mutilations génitales féminines a été [déposé](#) en Gambie, un pays qui est par ailleurs, et c'est inquiétant, le siège de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

des résolutions [les moins soutenues](#) adoptées lors de cette session. Il existe d'autres exemples:

- Lors de cette même session du Conseil des droits de l'homme de 2022, une résolution sur l'activisme des filles a fait l'objet d'un [débat approfondi](#) au cours d'un [nombre record de séances de négociation](#), alors même que les Nations Unies avaient déjà abordé la question auparavant. Les États hostiles au genre ont soumis un barrage d'amendements hostiles pour, entre autres, ajouter un nouveau langage sur la famille qui affaiblirait la capacité des filles à participer à la vie publique.
- En 2019, [les États ont débattu](#) pendant quatre semaines de la « santé sexuelle et reproductive » dans une résolution du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, alors qu'ils avaient accepté d'inclure cette formulation dans des résolutions antérieures.

La tendance inattendue

Après avoir reçu des rapports faisant état d'activités hostiles au genre dans des espaces inhabituels de l'ONU, Ipas a cherché à enregistrer cette tendance émergente. Ipas a interrogé des militantes féministes de la société civile qui œuvrent à la promotion de l'égalité des genres, de la santé sexuelle et reproductive et des droits des personnes LGBTQ+ à l'ONU. Ces entretiens ont permis d'identifier 13 cas qui illustrent cette tendance et qui ont été corroborés par des preuves primaires (voir Tableau 1 ci-dessous):

- Le [budget et programme de l'OIT pour 2024-2025](#), qui invitaient l'OIT à lutter contre la discrimination fondée sur l'OSIG, ont failli être rejetés, ce qui a remis en question l'avenir de l'organisation.
- Une [déclaration sur le droit au développement](#) proposant un nouveau projet de pacte international sur le droit au développement ; à la demande des États hostiles au genre, « l'égalité des genres » [est devenue](#) « l'égalité entre les femmes et les hommes », ce qui exclut les personnes se reconnaissant dans une définition élargie du genre.
- Le projet d'articles d'[un traité sur les crimes contre l'humanité](#) dans lequel les États hostiles au genre ont constamment cherché à insérer une définition binaire du genre qui est largement considérée comme [obsolète](#).⁶

Exemple : l'aggravation des perturbations anti-genre à l'OMS

L'OMS a été confrontée à une opposition anti-genre dans le cadre de ses [initiatives en matière de santé sexuelle et reproductive \(SSR\)](#), en particulier ses [Directives sur les soins d'avortement](#). Toutefois, cette enquête retrace deux cas d'opposition anti-genre en dehors des travaux de l'OMS en matière de santé sexuelle et reproductive. En janvier 2022, la Russie et les États de la Méditerranée orientale [se sont opposés à l'ECS](#) et aux références à la diversité des genres dans les nouvelles stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé concernant le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles.

6. Voir [ici](#), [ici](#) et [ici](#).

Le président de séance a [soumis](#) le document aux négociations à la suggestion de la Russie, bien que les stratégies techniques ne fassent généralement pas l'objet de débats.

Cela a conduit à des négociations tout au long du printemps : de nombreux termes et définitions inclusifs et fondés sur des preuves qui figuraient dans le document en ont été exclus. Lorsque le document négocié a été présenté pour adoption à l'Assemblée mondiale de la Santé en mai, les [États ont continué](#) à formuler des objections anti-genre, ce qui a conduit à [un appel à voter](#) sur une stratégie technique pour la [première fois dans l'histoire des Nations Unies](#).

Selon un défenseur des droits interrogé par Ipas, les progrès réalisés par les mouvements anti-genre en 2022 ont encouragé les États à intensifier ce type d'attaques contre l'OMS. Cela a encore été démontré l'année suivante lorsque les États hostiles au genre [ont attaqué](#) le langage ayant trait à l'OSIG et au congé parental dans le budget et programme de l'OMS pour 2024-2025 et un autre document établissant des règles et règlements relatifs au personnel de l'OMS. Ils ont également attaqué la stratégie technique mondiale sur la prévention et le contrôle des infections. Parce qu'il s'est avéré que le [projet initial](#) de cette stratégie de l'OMS contenait une mention explicite à l'orientation sexuelle, le président de séance a de nouveau [soumis](#) une stratégie technique à des négociations politiques, et le langage inclusif a été supprimé du document.

Une forte augmentation des activités anti-genre dans des espaces inattendus

Pour comprendre ce schéma,⁷ l'enquête a utilisé des éléments probants issus de sources primaires pour retracer le calendrier de chaque cas, les États membres

7. Comme nous l'avons vu plus haut, les facteurs qui influencent la décision d'un État de défendre des positions hostiles au genre dans le cadre d'une négociation de l'ONU sont très variables. Notre analyse omet délibérément les nuances inhérentes au processus décisionnel d'un État, préférant comprendre les effets cumulatifs de ce type de comportement et de discours de la part des États concernés au fil du temps.

et les groupes d'États impliqués, la nature des objections anti-genre et les justifications des États, ainsi que les résultats finaux de ces efforts anti-genre. Cette enquête a révélé que les activités anti-genre ne sont pas seulement devenues plus courantes dans les espaces inattendus de l'ONU entre 2019 et 2023, elles sont aussi devenues plus coordonnées et systématiques. Ces résultats confirment les affirmations des personnes interrogées et des [médias](#) selon lesquelles le mouvement anti-genre intensifie ses tentatives de faire progresser des objectifs anti-genre dans des espaces inattendus de l'ONU.⁸

Tableau 1 : 13 cas inattendus identifiés entre 2019 et 2023.⁹

Date	Cas	Détails et tactiques
Janvier 2019 à avril 2023	1. Traité sur les crimes contre l'humanité	Un groupe d'États principalement africains et d'Europe de l'Est, dont l'Égypte, le Sénégal et la Pologne, a cherché à réinsérer une définition binaire et obsolète du genre dans les projets d'articles, arguant qu'il n'existait pas d'autre définition convenue du genre et que les rédacteurs avaient outrepassé leur mandat et leur compétence .
Octobre à décembre 2020	2. Les Directives volontaires du CSA traitent de l'inégalité des genres en matière de sécurité alimentaire.	Le Cameroun, la Chine, l'Égypte, l'Indonésie, le Saint-Siège, la Malaisie, la Russie et le Soudan ont fait campagne pour supprimer les termes relatifs à l'OSIG et ceux concernant les obstacles à la sécurité alimentaire liés au genre.
Février à juin 2021	3. Stratégie mondiale de lutte contre le sida	La Russie et l'Iran se sont désolidarisés des parties de la stratégie dans lesquelles l'OSIG étaient incluses, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un langage convenu et que la mention de l'OSIG était contraire à certaines législations et contextes nationaux.
Avril à juin 2021	4. Déclaration politique sur le VIH/sida fixant de nouveaux objectifs pour mettre fin au sida	Un groupe hétérogène de vingt États, dont le Bangladesh, le Guatemala et la Russie, s'est battu pour supprimer des termes issus des droits et de recherches fondées sur des preuves à propos de l'éradication du sida, et notamment la mention de l'ECS. Pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, la Russie a demandé que cette déclaration face l'objet d'un vote .

8. Cinq des six défenseurs des droits interrogés dans le cadre de cette enquête estiment que les activités hostiles au genre sont de plus en plus fréquentes dans des espaces de l'ONU où on ne les attend pas.
9. Un tableau récapitulatif contenant la liste complète des cas ainsi que tous les points de données recueillis est disponible à l'annexe III.

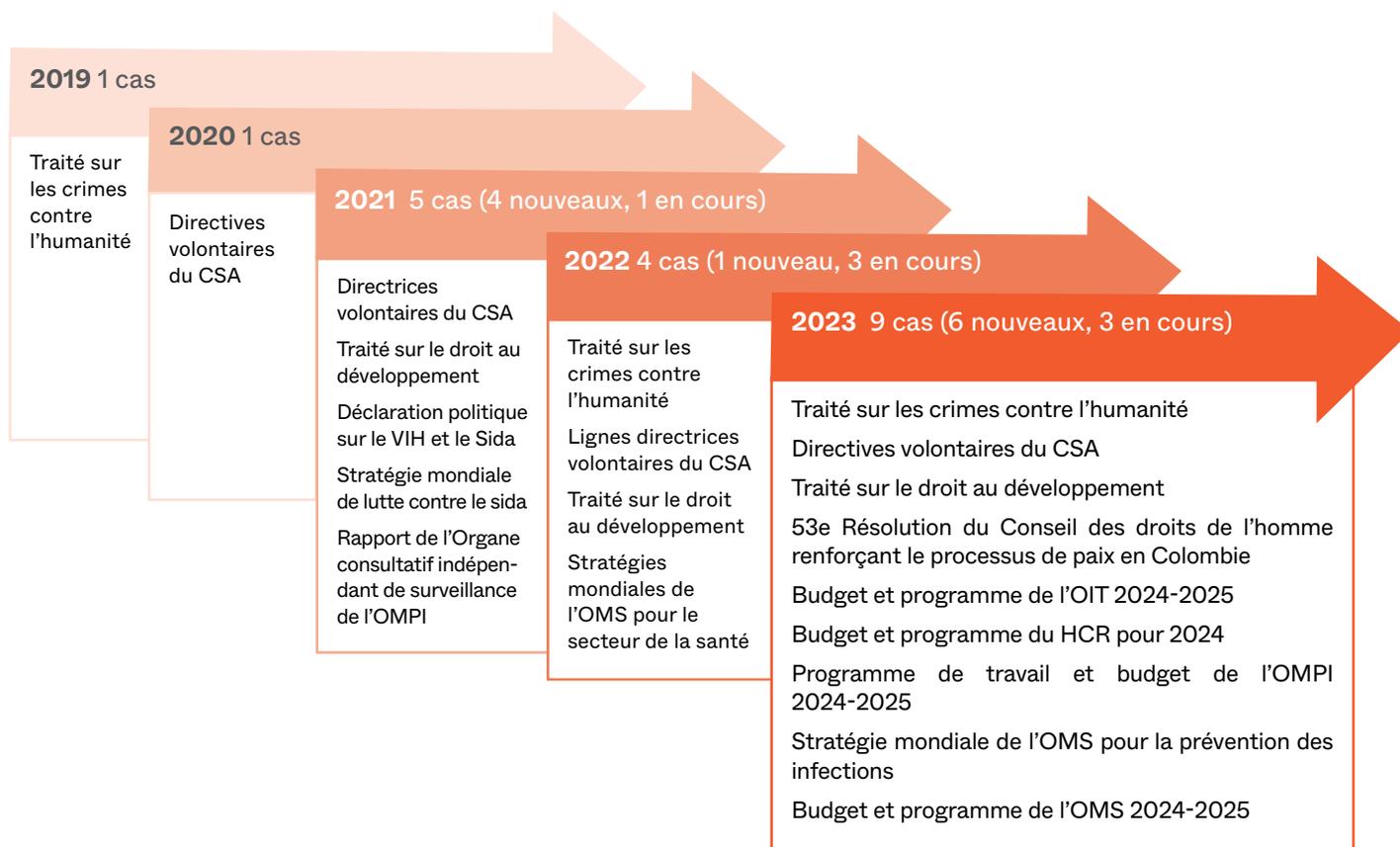
Jun à octobre 2021	5. Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI	Bien qu'un consensus sur ce rapport n'était pas requis , les États ont tenté de supprimer les termes relatifs à l'OSIG. D'autres États ont jugé préoccupantes de telles tentatives ayant pour but de négocier le contenu d'un rapport indépendant.
Novembre 2021 à mai 2023	6. Traité sur le droit au développement	Au début des négociations, l'Égypte, l'Iran, le Nigeria et la Russie ont affirmé que l'expression « égalité des genres » ne faisait pas partie du langage convenu : l'expression a été remplacée par « égalité entre les hommes et les femmes » dans les projets ultérieurs.
Janvier à mai 2022	7. Stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé visant à orienter les efforts en matière de VIH et d'autres maladies.	Le projet a été ouvert à la négociation en raison de l' opposition suscitée par la terminologie relative au genre. Malgré des mois de débat, les États hostiles au genre ont refusé d'accepter le projet et, fait sans précédent, les stratégies ont été soumises à un vote. Les États ont pris « note » des stratégies (plutôt que de les adopter) et ont accepté de les mettre en œuvre mais uniquement en fonction de leur contexte national.
Janvier à mai 2023	8. Stratégie mondiale de l'OMS visant la prévention des infections	Des non-spécialistes ont été autorisés à négocier ce document technique. Les États ont déclaré que l'ECS et l'OSIG ne faisaient l'objet d' aucun accord et ont demandé des exceptions fondées sur le contexte culturel , ce qui a entraîné la suppression des termes relatifs à l'OSIG.
Janvier à mai 2023	9. Budget et programme de l'OMS	Les termes faisant référence à l'OSIG ne figuraient pas dans la deuxième version du budget après que la Russie se soit plainte de leur inclusion dans la première version. Selon un défenseur des droits, le différend a été résolu à huis clos.
Jan-June 2023	10. Budget et programme de l'OIT	Emmenés par le Cameroun, le Pakistan et l'Arabie Saoudite, 88 États ont attaqué le langage relatif à l'OSIG avec une telle force que le débat a menacé de priver l'organisation de tout financement. Si la proposition a finalement été adoptée , elle a été affaiblie par une note actant le désaccord des États.
Mars à juin 2023	11. Budget et programme de l'OMPI	Lors de négociations controversées , l'expression « égalité des genres » a été remplacée par « équilibre entre les hommes et les femmes ».

Juillet 2023	12. 53e Résolution du Conseil des droits de l'homme visant à renforcer le processus de paix en Colombie	Le Pakistan (au nom de l'OCI) a présenté un amendement destiné à supprimer toute mention de l'OSIG dans une résolution spécifique à la Colombie, et ce, contre la volonté de l'État concerné.
Août à septembre 2023	13. Budget des programmes du HCR	Probablement en raison de l'effet dissuasif des attaques ciblant le genre, l'agence n'a inclus aucune références à l'OSIG dans son budget et ses programmes ni dans un document connexe, alors que de telles références figuraient dans les versions de l'année précédente des deux documents .

Le nombre de cas d'activités anti-genre dans des espaces inattendus a augmenté d'année en année. Comme le montre le Tableau 2, le nombre de cas en cours est passé d'un seul en 2019 - le traité sur les crimes contre l'humanité - à neuf en 2023. En 2023, six nouveaux documents, résolutions ou stratégies techniques ont fait l'objet d'attaques, trois étant en cours depuis les années précédentes.¹⁰

10. Les nouveaux cas, en date de novembre 2023, comprennent la 53e Résolution du CDH visant à renforcer le processus de paix en Colombie ; le Programme et budget 2024-2025 de l'OIT ; le Programme et budget 2024 du HCR ; le Programme de travail et le budget 2024-2025 de l'OMPI ; la Stratégie mondiale de l'OMS sur la prévention des infections ; et le Programme et budget 2024-2025 de l'OMS. Les cas en cours des années précédentes qui étaient encore débattus au moment de la rédaction du présent document comprennent le Traité sur les crimes contre l'humanité, les Directives volontaires du CSA et le Traité sur le droit au développement.

Tableau 2 : Cas en cours par année

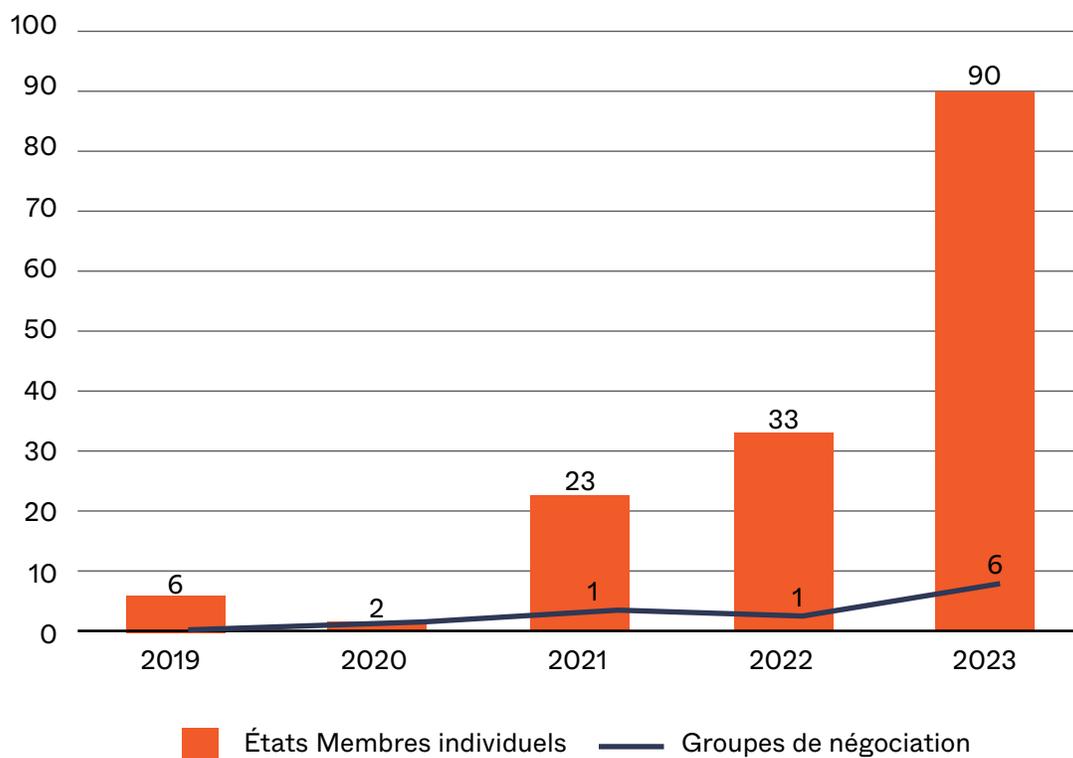


Coordination entre les États membres qui instrumentalisent la lutte anti-genre

Le nombre d'États avançant des objectifs anti-genre dans des espaces inattendus a également augmenté. Comme le montre le Tableau 2 ci-dessus, le nombre d'États soulevant des objections contre le genre dans des espaces inattendus est passé de six en 2019 à 90 en 2023.¹¹ Les États qui ont formulé le plus grand nombre d'objections pendant cette période sont, par ordre décroissant, l'Égypte, l'Iran, la Russie, le Nigéria, l'Arabie saoudite et le Soudan.

11. Comme indiqué ci-dessus, la probabilité que les États adoptent une position anti-genre varie dans le temps en fonction d'une myriade de facteurs tels que leur politique intérieure.

Tableau 3 : Nombre d'États membres et groupes objecteurs par année



Ces données montrent qu'au fil du temps les États ont fait preuve d'une coordination accrue et qu'ils présentent conjointement leurs positions anti-genre, un alignement public qui témoigne d'une position de force et d'effectifs importants.¹² Les groupes qui se coordonnent le plus souvent sont l'OCI, le Conseil de coopération du Golfe et le Groupe africain ; ensemble, ils représentent 83 États membres, soit 43 % des 193 États membres de l'ONU. La Russie et le Saint-Siège

12. En règle générale, lors des négociations aux Nations Unies, un État fait une déclaration au nom du groupe. Les États qui ne souhaitent pas s'aligner sur cette déclaration sont explicitement exclus. Par conséquent, lorsqu'une déclaration a été faite au nom d'un groupe, nous avons considéré que tous les membres de ce groupe partageaient les opinions représentées par cette déclaration, à moins qu'une exclusion explicite n'ait été prononcée. Lorsqu'un État était membre de deux groupes ayant fait des déclarations anti-genre, ils n'ont été comptabilisés qu'une seule fois dans la liste des États individuels ayant formulé une objection.

ne sont pas membres de ces groupes, mais ces deux pays se sont fréquemment joints à ces coalitions pour présenter des positions hostiles au genre.¹³

Le genre : en contester n'importe quelle mention, n'importe où

La santé sexuelle et reproductive et le langage lié à l'OSIG sont dans le collimateur à l'ONU depuis des décennies. Mais de plus en plus, il en va de même pour le mot « genre », que le mouvement anti-droits considère comme un « [cheval de Troie](#) » permettant d'infiltrer un programme progressiste qui inclut les droits des personnes LGBTQ+, les droits des femmes et une compréhension élargie du concept de famille. Le terme « genre » est désormais systématiquement attaqué, où qu'il apparaisse.

Parmi les cas étudiés dans le présent rapport, ce sont les mentions de termes liés à l'OSIG, aux identités LGTBQ+, ainsi qu'à toute variation s'y rapportant, comme la mention « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes », qui ont fait l'objet des oppositions les plus fréquentes de la part des États anti-genre. Les États se sont également et systématiquement opposés à tout langage exprimant, impliquant ou perçu comme impliquant une compréhension expansive du genre qui contredit des normes binaires.¹⁴ Cela reflète la montée d'un sentiment d'opposition à l'OSIG - et d'un sentiment anti-trans en particulier - [qui a frappé l'ONU](#) et d'autres [forums transnationaux](#) au cours des dernières années. En outre, les États hostiles au genre ont formulé des objections constantes à toute mention de l'intersectionnalité, et notamment à la formule « formes multiples et croisées de discrimination ». Enfin, chaque fois que l'ECS est apparue dans un document, les États hostiles au genre s'y sont opposés avec virulence.¹⁵

Les États ont massivement justifié leur opposition à l'[OSIG](#), à l'[ECS](#) et à l'[intersectionnalité](#) en affirmant qu'il ne s'agissait pas de termes convenus

13. Pour une liste complète des États ou groupes objecteurs, voir le détail des cas dans le Tableau qui figure à l'annexe III.

14. Il s'agit notamment d'États qui préfèrent utiliser le terme « sexe » plutôt que « genre », qui s'opposent aux définitions non binaires du genre et aux expressions telles que « toutes les femmes » et « les femmes dans toute leur diversité ».

15. Pour une liste détaillée des objections hostiles au genre, voir le détail des cas dans le Tableau qui figure à l'annexe III.

bénéficiant d'un consensus international.¹⁶ Ils ont également fréquemment cité leur souveraineté nationale comme raison de s'opposer à l'OSIG - arguant, par exemple, que l'OSIG était en conflit avec leurs [législations](#) ou [Constitutions nationales](#). Ils ont également [justifié](#) leurs positions par des motifs culturels, moraux ou religieux. Parfois, les États ont combiné ces justifications, comme l'a fait la Libye en 2023, [affirmant](#) que le processus budgétaire de l'OIT qui comprenait des références à l'OSIG interférait avec « le droit souverain des États à défendre leurs principes culturels, religieux et moraux ». Lorsqu'ils s'opposent à l'extension de la notion de genre, les États [font](#) le plus souvent [valoir](#) qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue du genre, à l'exception de la définition binaire qui figure dans le texte du Statut de Rome, une définition [obsolète](#) et datant de plusieurs décennies, dictée en outre par le Saint-Siège. Lors de la rédaction d'un nouveau Traité sur les crimes contre l'humanité, les États hostiles au genre ont [insisté sur le fait](#) qu'il s'agissait de la [seule définition convenue](#).

Plus inquiétant encore, que ce à quoi les États anti-genre se sont attaqués, c'est l'endroit où ils l'ont fait. Le terme « genre » est désormais vulnérable partout où il apparaît, même dans un document administratif ou technique tel que le Programme et le budget de l'OIT ou la Stratégie mondiale de l'OMS en matière de santé. Sur les 13 cas étudiés, neuf négociations ont eu lieu sous les auspices d'une agence de l'ONU – et dans seulement quatre de ces négociations, les attaques hostiles au genre ont été déployées contre des processus politiques où une campagne anti-genre [était attendue](#).

Cela démontre une tendance des États hostiles au genre à délibérément passer au crible les documents administratifs et techniques pour y trouver les termes incriminés. En 2023, l'OIT a envoyé trois lettres à plusieurs fonctionnaires de l'ONU pour protester contre des mentions de l'OSIG dans des documents techniques et administratifs, et notamment dans des documents fixant l'ordre du jour, le budget ou le programme des agences de l'ONU. Une lettre ciblait l'OIT;¹⁷ [une autre](#) admonestait le Secrétaire général de l'ONU pour avoir inclus

16. Les États ont qualifié ces termes de « [non consensuels](#) » ou « [non adoptés par consensus](#) », ou ont insisté sur le fait qu'ils n'étaient pas « [acceptés par le droit international des droits de l'homme en vigueur](#) ».

17. La preuve de l'existence de cette lettre se trouve dans le [procès-verbal](#) d'une réunion du Conseil d'administration de l'OIT.

des protections contre la discrimination fondée sur l'OSIG dans des rapports officiels de l'ONU et des documents de programme et de budget ; et une [troisième](#) lettre contenant une plainte similaire a été envoyée au directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Ces lettres, ainsi qu'une [déclaration de la Russie](#), témoignent d'une volonté croissante de contrôler l'ensemble du système des Nations Unies en matière de langage relatif au genre.

Les États ne sont pas les seuls à cibler le langage lié au genre. Des ONG comme Alliance Defending Freedom (une [OSC américaine de droite chrétienne](#) avec une [branche internationale](#)), C-Fam, FWI et l'organisation chrétienne italienne [L'Associazione Comunità Papa Giovanni XXIII](#) investissent des efforts conséquents dans les forums mondiaux et régionaux. Elles cultivent des relations étroites avec le [Saint-Siège](#), l'OCI,¹⁸ et la [Russie](#). Déjà omniprésentes dans les espaces de l'ONU axés sur le genre, la participation des ONG anti-genre est désormais aussi plus fréquente dans des espaces inattendus.¹⁹

Ce type de plaidoyer contre les droits est [une caractéristique](#) des partisans et des alliés de l'ancien président des États-Unis, Donald Trump. Pendant quatre ans, sous l'administration Trump, les [efforts visant à faire reculer les droits humains](#) ont été la norme aux Nations Unies (ONU). Une [enquête menée en 2019](#) a identifié des efforts visant à freiner toute référence au « genre » à la fois par la mission des États-Unis auprès de l'ONU et par les États membres du Groupe arabe - ils ont utilisé des points de discussion directement attribués au groupe anti-avortement Center for Family and Human Rights (C-Fam).

Le groupe de réflexion étasunien d'extrême droite [Heritage Foundation](#) a également fait siens ces récits et approches des affaires internationales et des droits de l'homme. [Partenaire clé](#) de C-Fam et d'Alliance Defending Freedom dans les espaces onusiens et anti-droits, Heritage Foundation a publié en avril 2022 un document de 900 pages intitulé « Mandat de leadership, la Promesse des conservateurs [Mandate for Leadership, The Conservative Promise] », qui

18. Une [fatwa de l'OCI](#) datant de 2023 cite un livre de FWI sur la promotion de « solutions familiales » aux problèmes mondiaux à l'ONU.

19. Entretiens avec des défenseurs des droits issus d'organisations de la société civile, septembre-novembre 2023, conservés dans les archives d'Ipas.

définit l'orientation politique centrale du projet 2025 de la fondation destinée à façonner la prochaine administration conservatrice aux États-Unis. Avec des directives qui concernent tous les domaines de la gouvernance américaine, de la santé à la politique étrangère, les auteurs du projet 2025 [exhortent](#) également l'administration à supprimer « de tous les règlements fédéraux, réglementations d'agences, contrats, subventions, législations et textes législatifs existants les termes orientation sexuelle et identité de genre (SOGI), diversité, équité et inclusion (DEI), genre, égalité des genres, équité entre les genres, sensibilisation au genre, sensible au genre, avortement, santé reproductive, droits reproductifs ainsi que tout autre terme utilisé destiné à priver les Américains de leurs droits issus du Premier amendement ». Cela ne reflète pas seulement l'opposition au terme « genre » conformément à ce qui se passe dans les espaces de l'ONU, mais cette approche, si elle était adoptée, aurait également des ramifications sur les interactions des États-Unis dans les processus politiques de l'ONU, le financement de l'ONU et les opérations des agences de l'ONU.

Opposition nouvelle à des termes anciens

Ces interventions soulèvent la question de savoir pourquoi les États membres ne s'opposent que maintenant à ces termes alors que, dans plusieurs cas, ils étaient présents dans des itérations antérieures de ces documents. En 2023, l'OCI et le Groupe africain ont attaqué l'OSIG dans le programme et le budget de l'OIT, alors que ces mêmes protections avaient été incorporées dans les [programmes et les budgets de l'OIT depuis 2018](#). De même, les termes inclus dans la [déclaration politique de 2016 sur le VIH/sida](#) et le [budget programme de l'OMPI pour 2022-2023](#) ont fait l'objet d'objections anti-genre lorsque ces documents ont été révisés en 2021 et 2023, respectivement.

Il est difficile de déterminer avec précision le moment exact où les efforts visant à faire progresser les objectifs anti-genre dans des espaces inattendus ont commencé à s'intensifier. Bien que certains activistes féministes s'impliquent dans ces espaces inattendus, il n'existe pas de couverture systématique ni de système de compte-rendu centralisé permettant de cartographier exhaustivement l'étendue des activités anti-genre au sein du système des Nations Unies.

Conséquences

Les conséquences de cette tendance sont particulièrement graves pour les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ du monde entier qui auraient le plus à bénéficier d'une approche transformatrice de l'égalité des genres dans l'élaboration des politiques à travers l'ensemble des mécanismes de l'ONU. Les acteurs anti-genre font de plus en plus d'obstruction par le biais de négociations linguistiques et affaiblissent les efforts déployés pour aborder la question du genre. Bien que de nombreux facteurs contribuent à des modifications de terminologie dans les documents de l'ONU, les [recherches](#) sur d'autres forums intergouvernementaux ont montré que les États anti-genre obtiennent plus facilement des concessions dans des espaces où on ne les attend pas.²⁰ En effet, sur les 13 cas que nous avons étudiés, parmi les versions finales ou les versions les plus récentes des documents négociés, six utilisaient un langage plus faible ou exigeaient moins de responsabilité de la part des États que le projet initial (ou les deux à la fois).²¹

Cependant, le mouvement anti-genre ne se contente pas des changements progressifs qu'il peut obtenir par le biais de négociations linguistiques. Tout au long de son histoire et de son engagement dans les espaces de l'ONU axés sur le genre, le mouvement anti-genre a [bloqué les efforts](#) en faveur de l'égalité des genres tout en [sapant](#) progressivement les institutions onusiennes au point qu'elles ne réussissent plus protéger les normes progressistes relatives aux droits humains.

20. En 2022, le [Center for Feminist Foreign Policy](#) a réalisé une [étude](#) de l'impact des acteurs anti-genre sur plusieurs institutions multilatérales européennes et sur le Conseil des droits de l'homme. L'étude décrit un mouvement anti-genre en pleine expansion qui s'oppose systématiquement à l'égalité des genres et aux droits des personnes LGBTQ+ partout où des efforts sont déployés pour les faire progresser, y compris dans des forums consacrés à des questions politiques « sans rapport » telles que le sport et la culture. L'étude a montré que dans ces espaces « sans rapport », les acteurs de la lutte anti-genre étaient en mesure d'obtenir des concessions apparemment minimales auxquelles ils pouvaient ensuite se référer lors de futures négociations. À supposer que les acteurs anti-genre parviennent à appliquer les enseignements tirés d'un contexte multilatéral à un autre, il semble tout à fait raisonnable d'imaginer que s'étant rendu compte du potentiel de cette stratégie ils parviennent aussi à la mettre en œuvre de manière plus cohérente.

21. Il s'agit notamment des Directives volontaires du CSA, de la Déclaration politique sur le VIH/sida, des projets d'articles du Traité sur le droit au développement, des Stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé, de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la prévention des infections et du Budget et programme de l'OMS pour 2024-2025.

Bon nombre des OSC anti-genre à l'origine de cette escalade d'activité au sein des espaces inattendus, notamment Alliance Defending Freedom, FWI et C-Fam, sont issues des traditions conservatrices [isolationnistes](#) et [antigouvernementales](#) du 20e siècle qui s'opposaient à l'existence même de l'ONU. [Très critiques](#) à l'égard de l'ONU, ces organisations [s'y impliquent malgré tout](#) en raison de la menace que l'ONU représente pour les structures de pouvoir traditionnelles qu'elles s'efforcent de défendre. De même, de nombreux États hostiles au genre - comme certains membres de l'OCI - ont l'habitude de s'engager dans des mécanismes internationaux de défense des droits humains non pas pour faire progresser les droits, mais pour réduire la responsabilité des États et créer des échappatoires fondées sur la souveraineté nationale, la culture ou la religion.

Aujourd'hui, les acteurs anti-genre semblent tellement déterminés à désactiver le multilatéralisme qu'ils sont prêts à sacrifier l'efficacité et la viabilité de l'institution concernée, quel que soit le travail de cette institution ou son importance. [Refusant tout](#) compromis, la campagne anti-genre a bouleversé les procédures habituelles ou prévues d'élaboration des politiques de l'ONU, parfois de manière sans précédent, dans près de la moitié des cas étudiés.²² Il s'agit notamment de [retards](#) et de [négociations politiques inhabituelles](#) sur des documents techniques et des [budgets](#), d'accords adoptés par [vote](#) pour [la première fois dans l'histoire de l'ONU](#), et d'[amendements hostiles](#) qui ne respectent pas et remettent en cause des décennies de normes multilatérales.²³ Aussi décourageantes que soient ces divergences, la véritable menace est plus profonde ; elles bloquent les efforts actuels relatifs au genre tout en sapant également les institutions pour les empêcher de faire progresser le genre et l'intersectionnalité à l'avenir. Il semble donc bien que dans la poursuite de ses objectifs, le mouvement anti-genre représente désormais une menace pour toutes les institutions de l'ONU.

22. Il s'agit des Directives volontaires du CSA, de la Déclaration politique sur le VIH/sida, du Programme de travail et du budget de l'OMPI pour 2022-2023, des Stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé, de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la prévention des infections et de la Résolution à propos du Bureau en Colombie du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) lors de la 53e session du Conseil des droits de l'homme.

23. Le Pakistan, par exemple, a soumis au nom de l'OCI un amendement hostile relatif à une résolution sur le renouvellement des opérations du HCDH en Colombie, et ce, contre la volonté de la Colombie, parce que la résolution mentionnait l'OSIG. Les détails confidentiels sont conservés dans les archives d'Ipas.

Affaiblir l'alignement des États sur les normes en matière de droits de l'homme

Dans les 13 cas étudiés, les États anti-genre ont attaqué les termes relatifs à l'égalité des genres, principalement en faisant valoir qu'ils ne faisaient pas l'objet d'un consensus international. Ce faisant, [ils ont souvent déformé les faits](#) et remis en cause des termes qui avaient véritablement été acceptés, ne [qualifiant que les termes les plus faibles « d'acceptés »](#).²⁴ Les États hostiles à l'égalité des genres ont également démontré leur désaccord avec les normes en vigueur en sapant le consensus en émettant des réserves et en se désassociant de certaines normes pourtant acceptées.²⁵ Dans ces cas, ils ont également cherché à saper le consensus en demandant un vote, comme l'a fait l'Égypte après des mois de négociations controversées sur les [Stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé \(2022-2030\)](#).²⁶

Lorsque les États parviennent à faire reculer le langage sur le genre en utilisant ces tactiques, cela nuit aux personnes dont le genre ne sera pas pris en compte dans les réponses de l'ONU face, par exemple, aux crimes contre l'humanité ou à l'insécurité alimentaire malgré toutes les nombreuses preuves qu'il devrait l'être. Un langage plus faible peut également être [référéncé](#) dans les négociations futures dans un processus de nivellement par de l'universalité des droits de l'homme.²⁷

24. Le langage a également été déformé lors des négociations sur les Directives volontaires du CSA (décrites dans l'étude de cas ci-dessus). Les États ont également [qualifié](#) l'inclusion de l'OSIG dans le Programme et budget de l'OIT pour 2024-2025 de non convenue, alors qu'en fait les mêmes populations avaient été mentionnées dans [les deux budgets et programmes précédents](#), qui avaient été adoptés par consensus.

25. Dans neuf des treize cas mentionnés dans le présent rapport, les États ont soit [menacé](#) de rompre le consensus, soit mis leur menace à exécution en émettant une réserve ou en se dissociant des textes considérés. Les États membres hostiles au genre se sont également dissociés de tout ou partie de documents techniques tels que la [Stratégie mondiale de lutte contre le sida, les Directives volontaires du CSA](#) et n'ont accepté le Programme et le budget de l'OIT pour 2024 qu'après avoir obtenu des rédacteurs l'ajout d'une note reconnaissant les divergences d'opinion sur l'OSIG.

26. La Russie a également [demandé un vote](#) sur la Déclaration politique relative au VIH/sida, malgré des mois de négociations « [laborieuses](#) » au cours desquelles, la Russie avait déjà obtenu [73 concessions](#) à elle seule.

27. Les acteurs de la lutte anti-genre sont connus pour rechercher [à travers différents forums](#) des formulations affaiblies par rapport aux normes existantes en matière de droits humains, dans le but ensuite de [tenter de les propager](#) dans d'autres forums.

Même lorsque les États anti-genre n'obtiennent pas de concessions tangibles, leur discours subvertit à lui seul le système international des droits de l'homme en affaiblissant l'alignement des États sur les normes en matière de droits humains. Les désaccords entre les États sont destructeurs pour un système censé corriger le déséquilibre de pouvoir entre les États qui ont des obligations et les êtres humains qui ont des droits, en gérant l'accord international sur les normes en matière de droits humains et en incarnant ces normes dans ses institutions. Le mouvement anti-genre [creuse un fossé](#) entre les États et leur alignement en remettant en cause les droits des femmes et des filles et en niant catégoriquement ceux des personnes LGBTQ+. Cela érode les fondements normatifs qui donnent leur raison d'être et leur autorité aux mécanismes des droits de l'homme de l'ONU.

Invoquer la souveraineté nationale pour combattre le genre et les droits humains

Les États ont attaqué le langage du genre en arguant que ce qui leur était demandé était incompatible avec la souveraineté nationale ou leurs contextes culturels ou religieux. Cet argument est un [élément central](#) de leurs stratégies et il a été [utilisé dans les forums internationaux sur les droits de l'homme](#) pour réduire la responsabilité des États en matière de violations des droits humains et accroître l'impunité des États. Ce discours s'accompagne d'une campagne [d'accusations d'impérialisme culturel à l'encontre des organes de l'ONU](#) et de messages qui encouragent les États à ne leur « [céder aucune souveraineté](#) ». ²⁸ C-Fam a, par exemple, appelé les États membres de l'ONU à protéger leur souveraineté contre « l'impérialisme de la parole » que les élites occidentales promeuvent par le biais des institutions multilatérales, et notamment l'OMS. ²⁹ Ironiquement, nombre de ces OSC sont elles-mêmes des acteurs occidentaux [qui exportent des idéologies oppressives à travers le monde entier](#).

Les États ont tiré parti de ce discours pour obtenir des exclusions et des dérogations dans des domaines inattendus. Ils ont affaibli les [stratégies](#)

28. Les OSC anti-genre accusent également les organes de l'ONU de violer la liberté d'expression ou la liberté religieuse. Par exemple, CitizenGO a [lancé une pétition](#) contre le traité sur les crimes contre l'humanité, affirmant qu'il aurait pour effet de criminaliser les valeurs chrétiennes.

29. Dans un autre exemple, FWI a [affirmé](#) que l'Occident et son « agenda sexuel caché » avaient « dévoyé » plusieurs agences de l'ONU.

[mondiales de l'OMS dans le secteur de la santé](#) en ajoutant des dispositions permettant aux États de les mettre en œuvre en fonction de leur contexte national.³⁰ Autre exemple, le gouvernement iranien [s'est dissocié](#) de certains éléments de la stratégie mondiale de lutte contre le sida qui, selon lui, entreraient en conflit avec les normes socioculturelles et les valeurs morales et religieuses du pays.

Lorsque les États se soustraient à la responsabilité ou à la participation, ils affaiblissent leur engagement à l'égard de la question traitée dans cet espace. Cela nuit à toutes les personnes qui auraient pu bénéficier d'une réponse robuste, inclusive et fondée sur des données probantes, et pas uniquement aux femmes, aux filles ou aux personnes LGBTQ+. Les affirmations de violation de la souveraineté affaiblissent également l'institution qui fonctionne avec le consentement des États, ce qui affecte sa capacité à remplir son mandat en matière de santé mondiale, de développement ou de toute autre question.

L'effet paralysant des attaques sur le financement

Les États anti-genre ont tenté de suspendre le déboursement des fonds des entités de l'ONU, de bloquer leurs efforts pour faire progresser l'égalité des genres et ainsi, décourager des tentatives similaires à l'avenir. Sur neuf de nos cas où des négociations ont eu lieu sous les auspices d'une agence des Nations Unies, dans quatre instances il s'est agi d'attaques concrètes ou anticipées contre les budgets de l'agence.³¹ Il ne s'agit pas d'une stratégie nouvelle : les [négociations](#) budgétaires sont souvent utilisées pour communiquer des messages politiques et influencer les programmes des institutions. Les OSC anti-genre ne sont pas en reste. Elles [encouragent](#) les États à suspendre leur financement pour forcer les agences à se conformer à leurs vues hostiles au genre. Cela s'est avéré efficace pour atteindre des objectifs anti-droits, par exemple en 2019, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de l'ONU aurait, [selon une fuite](#), supprimé les références au changement climatique de son programme suite aux menaces de l'administration Trump de suspendre son financement.

30. Les États ont également tenté d'insérer des dispositions relatives à la souveraineté nationale dans les [projets d'articles du Traité sur le droit au développement](#) et dans le [Budget et programme 2024-2025 de l'OIT](#).

31 Il s'agit notamment du Programme et budget de l'OIT pour 2024-2025, du Programme et budget du HCR pour 2024, du Programme et budget de l'OMS pour 2024-2025 et du Programme de travail et du budget de l'OMPI pour 2024-2025.

Cette stratégie s'est avérée [efficace](#) et a réussi à influencer l'ordre du jour de ces institutions, mais, plus inquiétant encore, elle a également eu un effet dissuasif sur la volonté des institutions d'aborder la question du genre. Selon une étude du [Center for Feminist Foreign Policy](#), l'opposition constante aux questions de genre dans des espaces multilatéraux inattendus réussi même à rendre les acteurs progressistes réticents à inscrire la question du genre à l'ordre du jour, de peur que cela n'entraîne des retards. En effet, une personne interrogée a suggéré que l'OMS pourrait avoir supprimé le langage relatif à l'OSIG de son budget-programme pour 2024 lors de négociations à huis clos afin d'éviter de s'attirer les foudres du mouvement anti-genre et de mettre en péril l'approbation de son budget.³² Les attaques contre le financement peuvent même décourager les agences qui n'ont pas encore été ciblées. En 2023, le HCR a supprimé les références à « l'âge, au genre et à la diversité » et à l'OSIG de son [budget-programme pour 2024](#) et d'un [document sur les ressources humaines](#), bien qu'un langage similaire avait été utilisé dans les versions 2023 du [budget-programme](#) et du [document sur les ressources humaines](#). Bien que le HCR ait [rétabli](#) les mentions incriminées après que certains États [progressistes] [aient exprimé leur inquiétude](#), il est troublant que Le HCR se soit auto-censuré à l'avance pour éviter que son budget ne devienne la cible des attaques anti-genre.

Nous entrons dans une nouvelle ère où les attaques contre le financement peuvent avoir des conséquences beaucoup plus étendues. La suspension du financement des agences de l'ONU par l'administration Trump a été un terrain d'essai productif, et les efforts actuels ne sont qu'une extension de cette stratégie. Les États hostiles au genre ont toujours cherché à vider de leur substance les parties des agences qui travaillent sur le genre ou à les priver de leurs propres contributions ; Trump l'a fait pour les organes de défense des droits de l'homme de l'[Organisation](#) des États américains et pour le [Fonds des Nations Unies pour la population](#) dans le cadre de sa politique contre l'avortement.³³ Dans un cas toutefois, c'est l'ensemble du programme et du budget de l'OIT pour 2024-2025 que les États ont [refusé](#) d'approuver parce

32. Comparez [le projet initial](#) avec celui [présenté](#) à l'AMS.

33. Par exemple, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a dû financer ses programmes sur l'égalité des genres par des contributions extrabudgétaires en raison des objections de la Russie et du Saint-Siège.

qu'il y était fait mention de l'OSIG. Ils ont réussi à faire échouer le premier vote sur le projet de budget, faisant [craindre](#) que l'OIT ne soit [contrainte de cesser ses activités](#) au 1er janvier 2024.³⁴ Au fur et à mesure que le mouvement anti-genre devient plus systématique et moins enclin au compromis, les attaques relatives au financement qui menacent des budgets entiers deviendront plus fréquentes. Il s'agit d'une augmentation délibérée des enjeux qui menace les institutions visées ainsi que toutes les personnes qui bénéficient du travail de ces agences sur des questions autres que le genre.

La réduction de l'espace institutionnel

Les acteurs de la lutte anti-genre [contestent](#) souvent les normes relatives aux droits humains pour des raisons de procédure. Fondant leurs arguments sur une lecture très étroite des règlements, ils [affirment](#) que les droits humains ne sont pas pertinents ou qu'ils dépassent le mandat de l'institution. C'est ce qui s'est passé dans les cas étudiés ici. Les États anti-genre ont cherché à empêcher [l'Assemblée générale des Nations Unies](#) d'adopter une approche du VIH/sida fondée sur les droits, l'[OMPI](#) de s'efforcer d'assurer l'équité sur le lieu de travail et l'[OMS](#) de s'attaquer à l'impact de la criminalisation des relations homosexuelles sur la prévalence du VIH, en prétendant que de telles activités ne relevaient pas du mandat respectif de ces agences. Dans d'autres cas, ils ont fait valoir que le genre [n'était pas pertinent](#) ou que ces institutions [faisaient double emploi](#) avec d'autres entités des Nations Unies abordant également la question.³⁵

Les États hostiles au genre ont également cherché à éroder la confiance en l'ONU en affirmant qu'elle n'a aucune autorité ou compétence factuelle en matière de genre, comme le font souvent les [OSC](#) hostiles au genre. Par exemple, la Russie a cherché à discréditer le CSA en tant qu'autorité en matière d'inégalité des genres

34. Les États membres qui ont présenté ces arguments anti-genre à l'OIT le font peut-être bien, comme l'a supposé un défenseur, en sachant que les délégations sont parfois plus disposées à abandonner le langage des droits humains qu'à créer un précédent de vote sur un budget qui, idéalement, serait adopté par consensus.

35. Lors de discussions sur les protections contre la discrimination ou la violence fondée sur l'OSIG, les États anti-genre ont également affirmé que la mention explicite des personnes LGBTQ+ était elle-même discriminatoire dans les négociations sur le [rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI de 2021](#), les [Stratégies mondiales du secteur de la santé de l'OMS](#), le [Programme et budget de l'OIT pour 2024-2025](#), et les [projets d'articles du Traité sur le droit au développement](#).

dans le contexte de la sécurité alimentaire en [déclarant](#) que certains aspects des Directives volontaires du CSA ne relevaient pas de sa compétence - voir Annexe pour une étude de cas détaillée.³⁶ Les États hostiles au genre ont également [tenté de discréditer](#) les agences de l'ONU en prétendant qu'elles essayaient de créer (et d'imposer) de « nouveaux » droits de l'homme. Cela sert les [récits](#) de la société civile anti-genre selon lesquels l'ONU et ses agences [imposent de manière trompeuse](#) les droits sexuels et « l'idéologie du genre » aux États contre leur gré. Elle [tente](#) de présenter les droits reproductifs et les droits humains des personnes LGBTQ+ comme des [droits nouveaux](#) afin d'[invalidier](#) les normes et les lois existantes en la matière.³⁷

Ce discours justifie leurs tentatives visant à empêcher ces institutions d'aborder les droits humains et l'égalité des genres dans leurs travaux futurs. Si les agences de l'ONU abusent malicieusement de leur autorité, selon cet argument, les [États doivent](#) les « réformer » de manière à les limiter fortement et à les soumettre à un contrôle étouffant. Même les arguments selon lesquels le genre n'est pas pertinent ou qu'il fait double emploi avec d'autres travaux sont efficaces à cette fin. En

36. L'Égypte a adopté une [attitude similaire](#) à l'égard de la Commission du droit international, l'organe chargé de rédiger les articles du traité sur les crimes contre l'humanité. En outre, les États ont implicitement remis en question la crédibilité de l'OMS en tant qu'autorité technique lorsqu'ils ont demandé que les [Stratégies mondiales de l'OMS pour le secteur de la santé](#) et la [Stratégie mondiale pour la prévention des infections](#) soient ouvertes à négociations. Même si de tels arguments n'ont pas pour effet immédiat de priver un organe des Nations unies de son autorité factuelle, ils remettent cette autorité en question.

37. Une [lettre appelant à signatures](#) que le [Réseau politique pro-valeurs \(Political Network for Values – PNfV\)](#), un centre d'organisation de l'extrême droite mondiale, a fait circuler à l'occasion du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en est un excellent exemple. Dans cette lettre, le Réseau politique pro-valeurs utilise le langage de la souveraineté qui figure dans la Charte pour subvertir les documents ultérieurs de l'ONU qui contiennent un langage qu'elle n'aime pas. Dans le même temps, elle sélectionne les termes de ces mêmes documents pour justifier sa vision restrictive des droits de l'homme où, par exemple, les droits accordés à la « famille » justifient l'exclusion des groupes marginalisés. L'OCI a également utilisé cette rhétorique dans sa [lettre qui dépeint](#) les agences de l'ONU, les fonctionnaires et les États membres [progressistes] comme des opérateurs sournois qui tentent d'imposer de nouvelles normes « sous couvert » d'efforts de protection contre la discrimination et la violence fondée sur l'OSIG. Il convient de noter que le représentant de l'OCI chargé des droits de l'homme a participé à une réunion organisée en novembre 2023 par le Réseau politique pro-valeurs (PNfV) qui s'est tenue à l'ONU à New York pour commémorer le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, s'élevant contre les soi-disant « nouveaux droits ».

novembre 2023, les États ont [empêché](#) la deuxième Commission de l'AGNU sur le développement durable d'intégrer la dimension de genre dans ses activités au motif que le genre n'était pas pertinent dans le cadre du développement, malgré [des preuves significatives](#) du contraire, et que l'intégrer ferait double emploi avec [le travail social, humanitaire et des droits de l'homme du Troisième comité](#).³⁸

La réduction de l'espace institutionnel consacré au genre nuit aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQ+ qui ne bénéficieront plus d'une prise en compte transversale. En ciblant de plus en plus les institutions de l'ONU qui ne s'occupent pas des questions de genre, les acteurs de la lutte contre le genre affaiblissent ces institutions et, par conséquent, le travail important qu'elles accomplissent sur d'autres questions.

38. Par opposition au [Premier comité](#), qui s'occupe du désarmement et de la sécurité internationale, ou aux responsabilités économiques et financières du [Deuxième comité](#).

Conclusion et recommandations

La mission de sape insidieuse [Mission creep] du mouvement anti-genre signifie que son travail est désormais le problème de tous.

Alors qu'un groupe de plus en plus nombreux d'États membres de l'ONU continue de faire avancer des objectifs anti-genre dans des espaces de l'ONU où on ne les attend pas, les activités de l'ONU dans les domaines du développement, de la santé mondiale et dans nombre d'autres, finissent par devenir des dommages collatéraux de cette lutte anti-genre. En cinq ans seulement, les campagnes d'hostilité au genre sont devenues plus courantes et le nombre d'États qui s'attaquent au genre dans ces contextes a été multiplié par quinze par rapport à 2019. Ils sont enhardis par leur influence et leur succès croissants. Cela devrait inquiéter toute personne qui attend de l'ONU qu'elle soit un lieu de coopération multilatérale productive sur n'importe quelle question à laquelle la communauté internationale est confrontée.

La menace ne se limite pas aux Nations Unies et à d'autres forums multilatéraux. Aux États-Unis, le mouvement anti-genre a fait preuve d'un pouvoir considérable dans sa capacité à perturber l'élaboration des politiques américaines en matière de [dépenses étrangères](#), de [santé mondiale](#) et même de [sécurité nationale](#). Toutefois, les Nations Unies et tous ceux qui y sont investis ont l'occasion de montrer au monde comment contrer ce mouvement par des mesures proactives qui renforcent la transparence, l'ouverture et la volonté des institutions de défendre les droits de tous.

Recommandations

À partir de ces 13 cas, nous mettons en évidence les facteurs clés qui ont contribué au succès de la lutte anti-genre dans des espaces inattendus, et nous suggérons des stratégies pour les contrer :

1. Intégrer et généraliser la formation à la question du genre pour les diplomates.

- Les États membres hostiles au genre sont [plus facilement](#) en mesure d'obtenir des concessions dans ces espaces inattendus parce que les

délégués ont [une expérience moindre](#) des questions liées au genre, qu'ils peuvent ne pas être au fait du dernier langage convenu, sous-estimer l'impact d'une petite concession ou être trop fatigués par la campagne anti-genre incessante pour donner la priorité aux questions de genre. Le fait que la société civile féministe soit relativement absente de ces espaces inattendus par rapport aux espaces de l'ONU plus typiquement consacrés aux questions d'égalité des genres, constitue un obstacle supplémentaire.

- Les gouvernements doivent [intégrer la formation](#) sur l'égalité des genres pour tous les diplomates, quel que soit le domaine dans lequel ils travaillent.
- Cela doit inclure une éducation sur le genre, la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG), et sensibiliser à la manière dont les acteurs anti-genre exploitent les faiblesses procédurales de l'ONU pour obtenir des concessions.
- Une telle formation doit aider les délégués à rester vigilants face aux tentatives de négocier des documents qui ne doivent pas être négociés par le biais du processus politique, comme les rapports consultatifs indépendants et les documents techniques.

2. Améliorer la collaboration intersectionnelle et le partage d'informations avec les OSC d'autres mouvements défendant la justice sociale et les droits humains.

Les États hostiles au genre [recherchent](#) activement [des](#) débats politiques moins suivis par les OSC féministes et celles qui défendent les personnes LGBTQ+, pour ensuite s'efforcer d'y faire progresser des objectifs anti-genre.

- Les OSC féministes peuvent contrer ce phénomène en améliorant [la collaboration et le partage d'information](#) avec les OSC d'autres mouvements de justice sociale et de défense des droits humains qui s'engagent déjà dans ces espaces inattendus.
- Les OSC féministes doivent s'associer à ces OSC d'autres mouvements pour créer un système grâce auquel ces OSC peuvent [alerter les groupes féministes](#) et partager des informations sur les activités anti-genre dans l'ensemble du système des Nations unies, de manière à ce que tous les partenaires puissent collaborer à des réponses stratégiques.
- Le système doit inclure une meilleure cartographie et un compte-rendu plus effectif, des sessions stratégiques communes et des autres opportunités de coordination stratégique entre défenseurs des droits.
- La société civile doit collaborer avec les délégations pour préparer des stratégies d'atténuation en préparation des négociations à venir.

3. Encourager les défenseurs des droits de l'homme et les délégations à s'opposer de manière franche et systématique aux déclarations hostiles au genre.

Les États membres hostiles au genre coordonnent leurs positions et forment des groupes, ce qui leur confère plus de poids politique et leur confère davantage de légitimité.

- Les défenseurs des droits humains et les délégations doivent élaborer et mettre en commun des points de discussion et des récits fondés sur les droits humains et leurs valeurs communes qu'ils pourront utiliser de manière cohérente.
- Ils doivent encourager les États membres qui font partie de groupes politiques tels que l'OCI à se dissocier des déclarations des groupes hostiles au genre.
- Les défenseurs des droits doivent encourager les États membres d'un groupe hostile au genre qui ont manifesté leur désaccord avec la position anti-genre de ce groupe à devenir des défenseurs du genre auprès des autres membres du groupe.
- Les défenseurs des droits humains doivent apporter à ces États des ressources adaptables pour contrer les récits anti-genre afin qu'ils puissent encourager d'autres membres du groupe à se dissocier également de la position anti-genre du groupe.

Pour finir, les gouvernements qui cherchent à défendre l'universalité des droits humains doivent défendre l'importance de la reconnaissance transversale du genre dans toutes les initiatives des Nations Unies et ne pas permettre que le genre soit utilisé comme monnaie d'échange.

Les négociations futures à surveiller

Les défenseurs des droits des femmes et les délégations alliées doivent également préparer des stratégies d'atténuation en prévision des négociations futures où des activités similaires sont susceptibles d'avoir lieu. Parce que l'opposition anti-genre n'a jamais été attendue dans ces espaces de l'ONU, les défenseurs des droits n'ont pas été préparés à en contrer les attaques. Se préparer à se défendre contre les attaques peut faire la [différence](#) en termes de résultats politiques.

Vous trouverez ci-dessous une liste partielle des espaces de l'ONU qui pourraient faire l'objet d'une attention similaire en matière de lutte anti-genre

dans un avenir proche. Il s'agit notamment de certaines des négociations en cours dont il est question dans ce rapport. Cette liste comprend également des négociations qui n'ont pas été mentionnées mais qui sont susceptibles de devenir la cible d'une opposition anti-genre. Outre les négociations énumérées, les défenseurs des droits doivent également surveiller l'OMS, le HCR, l'OMPI et les autres agences de l'ONU dont les processus de renouvellement budgétaire cyclique ont été attaqués ces dernières années ; ces processus sont de plus en plus politisés et pourraient être à nouveau ciblés à l'avenir. Les défenseurs des droits humains doivent s'attendre à rencontrer des activités anti-genre dans tous les domaines thématiques et processus, des négociations politiques aux politiques internes de recrutement des agences de l'ONU. Les acteurs progressistes doivent surveiller et lutter contre l'opposition au genre dans tous les espaces de l'ONU et doivent commencer par donner la priorité aux éléments suivants.

Date	Négociation	Raison d'être
Mai à juin 2024	77e session de l'AMS	Les AMS sont de plus en plus politisées.
Mai 2024	Accord sur la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie	Les organisations de la société civile (OSC) hostiles au genre se sont efforcées d' empêcher les États membres de ratifier ce nouveau traité.
Juin 2024	Renouvellement du programme et du budget de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Ce programme attire l'attention du mouvement anti-genre aux niveaux régional et mondial. Son budget doit être renouvelé en juin 2024, ce sera le premier renouvellement de budget depuis que les efforts visant à attaquer le langage relatif au genre dans les budgets sont devenus plus systématiques.
Septembre 2024	Sommet de l'avenir	Une OSC anti-genre a indiqué qu'elle pourrait se concentrer sur cet événement.
2024	Traité sur le droit au développement	Les défenseurs des droits humains ont signalé l'attention que suscitent les futures négociations sur ce Traité de la part des OSC, avec pour objectif d'y réintroduire une définition binaire du genre.

2024	Résolution sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires	Cette Résolution bisannuelle qui doit être renouvelée en 2024 a attiré l'attention du mouvement anti-genre parce qu'il y est fait mention de l'OSIG.
2025	Résolution sur les élections	Cette Résolution bisannuelle qui doit être renouvelée en 2025 a attiré l'attention du mouvement anti-genre parce qu'il y est fait mention de l'OSIG.
2025	Sommet social mondial	Ce sommet a pour objet de combattre la pauvreté et les inégalités et de promouvoir le plein emploi et l'inclusion, conformément aux objectifs de développement durable.
2026	Réunion de haut niveau sur le VIH/sida	Ces réunions ont lieu tous les cinq ans .

Méthodologie

Pour suivre la prévalence de la tendance perçue, Ipas a recueilli tous les documents de source primaire accessibles au public sur les procédures de négociation pour ces 13 cas entre 2019 et 2023 et les a analysés dans Dedoose, un logiciel d'analyse qualitative.³⁹ À partir de ces documents, nous avons été en mesure d'identifier quels étaient les États hostiles au genre impliqués (y compris parmi les États membres et les États observateurs), quels étaient les termes et les concepts qu'ils opposaient et quelles étaient les raisons qu'ils invoquaient.⁴⁰

Enfin, nous avons utilisé d'autres documents de source primaire pour apporter un contexte aux dossiers de procédure. Il s'agit notamment des projets négociés, des résolutions et décisions connexes des Nations Unies et des articles de médias tiers. Nous les avons utilisés pour comprendre l'impact des objections anti-genre sur le texte négocié et sur le processus de négociation lui-même.

Cette approche a ses limites. Tout d'abord, comme nous n'avons inclus et étudié que des cas mentionnés par les défenseurs des droits, cette recherche peut suggérer qu'il existe bien des preuves d'une tendance, mais sans pouvoir la confirmer sans l'ombre d'un doute. Il est également possible qu'un biais de récence ait affecté les cas dont les défenseurs se sont souvenus. Deuxièmement, parce que l'objectif de cette recherche consistait à suivre et à caractériser une tendance perçue comme générale, une part importante de la complexité des décisions et des motivations des États et la manière dont ces décisions et motivations évoluent dans le temps n'a pas pu être prise en compte. Troisièmement, ce sont les attaques contre l'égalité des genres, l'éducation complète à la sexualité et les droits humains des femmes, des filles et des personnes LGBTQ+ qui ont été le focus de cette recherche; elle ne porte donc pas sur la manière dont d'autres droits humains sont ciblés par un mouvement anti-droits plus vaste, dont le mouvement anti-genre n'est qu'une partie. Enfin, il convient de noter que la collecte des données a été stoppée au 1er novembre 2023. Certaines versions finales des documents et des comptes

39. Voir le Tableau détaillant les cas en annexe.

40. Le livre de code de l'étude est conservé dans les archives d'Ipas.

rendus analytiques n'étant pas encore disponibles à cette date, des vidéos des débats ou des versions préliminaires ont été utilisés à la place.

Recherches futures

Les recherches futures devraient s'efforcer de suivre cette tendance au fur et à mesure qu'elle se développe. Dans la mesure où cette étude s'est limitée à examiner des tendances globales, des recherches futures pourraient se pencher sur les comportements de certains États membres qui défendent des objectifs anti-genre à l'ONU. À l'avenir, les chercheurs devraient également étudier la manière dont les États qui cherchent à promouvoir le genre réagissent à cette escalade d'attaques dans des espaces inattendus, afin de découvrir quelles tactiques d'atténuation ont été les plus efficaces pour contrer les efforts de lutte contre le genre. Les recherches futures devraient également examiner si le genre est utilisé comme monnaie d'échange par les États anti-genre et les États défenseurs des droits dans les négociations qui ne sont pas axées sur ce sujet.

Annexe I : Opposition anti-genre au CSA - Étude de cas

Lors de la 46e session du CSA en octobre 2019, les 126 États membres [ont décidé](#) de s'attaquer à l'[inégalité des genres](#) dans le contexte de la sécurité alimentaire. Le CSA a entrepris de rédiger des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (ci-après les Directives volontaires du CSA) afin de coordonner les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer cette disparité. Toutefois, au cours des années de négociations qui ont suivi, certains États membres ont privilégié l'application d'une vision du monde hostile au genre de plus en plus répandue au détriment de la faim que subissent [2,4 milliards](#) de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde. Plutôt que de contribuer à l'élaboration d'une réponse mondiale plus inclusive et plus équitable face à l'insécurité alimentaire, ces États [se sont battus pour écarter les formulations](#) qui auraient amélioré l'accès des femmes à la nourriture, les attaquant avec [tant d'acharnement](#) qu'ils ont [retardé](#) le processus d'une année entière et ont finalement abouti à un [ensemble de lignes directrices plus faibles](#) que ce qui aurait été possible.⁴¹

Au cours du processus de rédaction, de nombreux États membres et d'autres parties prenantes [ont cherché à définir](#) une approche [transformatrice](#) et [inclusive](#) des inégalités de genres en matière de sécurité alimentaire, [fondée sur les droits humains, abordant les obstacles](#) à la sécurité alimentaire [liés au genre et](#)

41. Le [nombre](#) de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée a augmenté dramatiquement chaque année depuis le début de la collecte des données. La [proportion](#) de femmes en situation d'insécurité alimentaire a augmenté parallèlement. [31,9 %](#) des femmes dans le monde sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 27,6 % des hommes. Bien que les femmes représentent [48 %](#) des travailleurs agricoles, elles souffrent davantage de l'insécurité alimentaire en raison d'un accès plus limité aux ressources, d'une sous-représentation dans la gouvernance et de normes sexistes discriminatoires. La réponse mondiale à l'insécurité alimentaire ne pourra pas atteindre son objectif d'éliminer la faim sans s'assurer que tous les efforts s'attaquent directement aux facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire disproportionnée des femmes.

[incluant les femmes lesbiennes, transsexuelles, intersexuées et queer](#) dans son champ d'application. Toutefois, ils se sont heurtés aux objections d'un groupe d'États, dont le Saint-Siège, l'Indonésie, la Russie et plusieurs autres, qui n'ont eu de cesse d'[affaiblir ou de supprimer](#) les formulations qui auraient pu être utilisées pour [les tenir pour responsables](#) ou établir des normes qu'ils refusaient de respecter. Ces États se sont opposés à des formulations qui affirmaient l'égalité des genres, qui s'attaquaient aux obstacles à la sécurité alimentaire liés au genre, comme la violence fondée sur le genre (VFG) ou une santé sexuelle et reproductive (SSR) déficiente, ou qui reconnaissaient l'existence de femmes différentes, entre autres, sur le plan du genre.

Ces États ont fait valoir que la question du genre n'avait rien à voir avec la sécurité alimentaire et ne relevait pas du mandat de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'organisme que le CSA oriente.⁴² Or, le [mandat](#) de la FAO est d'assurer la sécurité alimentaire en ne laissant personne de côté et de promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités, [et notamment](#) celles entre les hommes et les femmes. Ces arguments anti-genre sont particulièrement inappropriés lorsqu'ils sont utilisés pour s'opposer à l'inclusion de concepts qui ont des conséquences connues sur la sécurité alimentaire des femmes et des filles, comme la [violence fondée sur le genre](#), l'[intersectionnalité](#) et la [santé et les droits sexuels et reproductifs](#).⁴³ Au cours des multiples cycles de négociations, ces États ont également cherché à saper la légitimité du CSA en insistant sur le fait qu'il tentait d'imposer de nouveaux concepts et une nouvelle terminologie qui ne faisaient pas l'objet d'un consensus des États. Pour ce faire, ils ont souvent déformé ce qui constitue

42. Voir les déclarations de la [Malaisie](#), d'un [groupe de pays comprenant la Chine, la Russie, le Soudan, le Cameroun et la Malaisie](#), du [Saint-Siège en 2021](#), des [États](#) présents à la consultation régionale pour l'Asie et le Pacifique, du [Saint-Siège en 2022](#), de l'[Indonésie en 2021](#) et de l'[Indonésie à nouveau en 2022](#).

43. L'Indonésie s'est opposée à plusieurs reprises à l'utilisation de termes liés à l'intersectionnalité, à la santé sexuelle et reproductive et à la violence fondée sur le genre, au motif qu'ils dépassaient le mandat du CSA et de la FAO et qu'ils n'avaient aucun rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle s'est également opposée à l'utilisation du terme violence fondée sur le genre (VFG), estimant qu'il dépassait de trop loin son cadre d'action pour être adapté au contexte de la sécurité alimentaire (voir [ici](#) et [ici](#)). Des plaintes similaires à l'encontre de la SDSR ont également été soulevées lors des [Consultations régionales](#) pour l'Asie et du Pacifique.

un langage convenu dans un processus de négociation de l'ONU, se plaignant que le langage auquel ils s'opposaient ne faisait pas l'objet d'un consensus international,⁴⁴ même lorsque cela était faux.⁴⁵

Après deux ans de conflit, les États sont parvenus à une impasse qui a contraint le CSA à prolonger le processus et à retarder la rédaction des Directives volontaires d'une année supplémentaire, les reportant ainsi d'octobre 2022 à octobre 2023. Pour faire avancer les négociations, le président du groupe de rédaction a réécrit les Directives volontaires du CSA en utilisant uniquement les termes présents dans une [Résolution](#) sur l'amélioration de la situation des femmes et des filles dans les zones rurales qui avait été adoptée par consensus par l'AGNU en 2021. Bien que faite pour éviter un recul plus important, cette réécriture a représenté une concession aux États membres anti-genre. En ne reprennent que les termes de cette Résolution, les [Directives volontaires du CSA](#) ne peuvent désormais pas être plus inclusives ou plus ambitieuses que l'AGNU ne l'avait été deux ans auparavant. En outre, la résolution de 2021 ne contenait aucune mention explicite des personnes qui ont une orientation sexuelle et/ou une identité de genre diverses et, par conséquent, toute inclusion de ces populations se trouve également supprimée des Directives volontaires du CSA. La volonté des États membres de déformer cette formulation s'est manifestée une nouvelle fois après la réécriture. Alors même que l'AGNU avait adopté cette résolution par consensus, la Malaisie a [continué de déclarer](#) qu'elle refusait toujours de considérer certains termes comme ayant été convenus.

Malgré de nombreuses concessions obtenues suite à leurs demandes, le Saint-Siège, l'Indonésie, la Russie et d'autres pays ont continué à faire pression pour que soient supprimées les dispositions auxquelles ils s'opposaient.⁴⁶ Lorsque le

44. Voir les déclarations du Saint-Siège en [2021](#) et [2022](#), de l'Indonésie en [2021](#), de l'Indonésie en [2022](#), de la [Malaisie en 2023](#), des États présents aux consultations régionales pour l'Asie et le Pacifique et celles des [États](#) présents aux consultations régionales pour l'Europe et l'Asie centrale.

45. L'[Indonésie](#) et le [Saint-Siège](#) se sont opposés à l'utilisation de la formulation « formes multiples et croisées de discrimination », estimant qu'il ne s'agissait pas d'un langage convenu au niveau international, même si cette expression est utilisée dans une [Résolution de 2021](#) adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies.

46. Il s'agissait notamment de formulations promouvant des [approches transformatives du genre \(ATG\)](#) ou encourageant les États à tenir compte des [formes multiples et croisées de discrimination](#) auxquelles les femmes peuvent être confrontées.

CSA a refusé d'affaiblir encore le texte, ces États ont [menacé de se désengager](#) du processus en affirmant que leurs préoccupations n'avaient pas été prises en compte. Lorsque le président de séance a présenté le projet pour adoption, certains États membres hostiles au genre [se sont dédités](#) de certaines parties du document adopté.

Les oppositions à un langage favorable à l'identité de genre dans le texte des Directives volontaires du CSA ont conduit à l'adoption d'un document plus faible et dont l'entrée en vigueur a été retardée d'un an ce qui a des conséquences sur les [droits](#) et les vies des personnes dont la faim devait être résolue par ces Directives, mais ce n'est pas tout. En attaquant la légitimité du CSA et en limitant la capacité de la FAO à remplir son mandat, ces affirmations anti-genre menacent également les institutions multilatérales qui œuvrent à la réduction de la faim et à la réalisation du [droit humain](#) d'être protégé de la faim et de la malnutrition. Le mouvement anti-genre a gâché les progrès en matière de sécurité alimentaire et remis en question la validité et l'utilité des mécanismes de l'ONU qui s'occupent de cette question. Une situation qui doit préoccuper tous ceux qui investissent dans les Nations Unies en tant qu'espace de coopération internationale productive et significative dans tous les domaines, et pas uniquement dans celui du genre.

Annexe II : Tableau récapitulatif et détaillé des cas

Cas	Date	Objectif du processus	États et groupes formulant des objections anti-genre	Objection et justification (si fournie)	Conséquences	Conséquences procédurales
Directives volontaires du CSA	Octobre à décembre 2020	Ces Directrices visent à fournir des orientations aux agences des Nations Unies et aux États pour lutter contre les inégalités de genres dans le contexte de la sécurité alimentaire.	ID, RU (2 États au total)	L'égalité des genres en tant que droit humain (pas de consensus) ; « discrimination fondée sur le genre » (pas de consensus) ; préférence pour le « sexe » plutôt que pour le « genre » ; formes de discrimination multiples et croisées ; élargissement du champ d'application du genre (hors mandat)	Certains termes relatifs au genre, à la sexualité et à la santé reproductive ont été supprimés du mandat des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la plupart ont toutefois été conservés. ⁴⁷	
	Juillet à décembre 2021		ID, RU, VA (3 États au total)	L'OSIG (hors mandat et pas de consensus) ; élargissement de l'éventail des genres (non pertinent) ; santé sexuelle et reproductive (hors mandat) ; santé et droits sexuels et reproductifs (hors mandat et non pertinent) ; formes multiples et croisées de discrimination ; violence fondée sur le genre ; normes de genre ; préférence pour le « sexe » par rapport au « genre » ; absence de référence à la CIPD.	Certains termes relatifs au genre, à la sexualité et à la santé reproductive ont été supprimés, la plupart ont toutefois été conservés. ⁴⁸	
	Février à octobre 2022		CN, CM, ID, MY, RU, SD, VA (7 États au total)	Formes multiples et croisées de discrimination (hors mandat et absence de consensus) ; santé et droits sexuels et reproductifs (hors mandat et absence de consensus) ; violence fondée sur le genre (hors mandat) ; intégration de la dimension de genre ; ouverture à la dimension de genre (absence de consensus) ; préférence pour le terme « sexe » plutôt que pour le terme « genre ».	Le processus est bloqué en raison de divergences sur la terminologie relative au genre. Après que le CSA a accepté de prolonger le processus d'un an, une nouvelle version des VIGGEWE est rédigée en utilisant uniquement le libellé d'une résolution de l'AGNU de 2021 . En conséquence toutes les mentions relatives à l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG) sont ainsi perdues.	Le processus a été prolongé d'un année supplémentaire.
	Février à octobre 2023		EG, ID, MY, MA, VA (5 États au total)	Discrimination fondée sur le sexe ; prise en compte de la dimension de genre ; définition expansive du genre ; « genre » lui-même ; discrimination fondée sur le sexe ; formes multiples et croisées de discrimination (pas de consensus et hors mandat) ; absence de référence à la CIPD ; préférence pour le « sexe » plutôt que pour le « genre » (pas de consensus)	Un texte final est adopté, dans lequel la plupart des termes relatifs au genre, à la sexualité et à la reproduction restent inchangés, mais aucune référence à l'OSIG ou au genre expansif.	Lorsque le président de séance a présenté le projet pour adoption, certains États membres hostiles à l'égalité des genres se sont dissociés de certaines parties du document adopté.

47. Comparez le [projet de mandat](#) avec la [version révisée](#).

48. Comparez la [version finale](#) du projet zéro avec la [première](#) et la [deuxième](#) version du projet zéro.

Projet de traité sur les crimes contre l'humanité	Janvier 2019 à avril 2023	Bien que les crimes contre l'humanité aient été définis ailleurs, il n'existe pas encore de traité interdisant ces crimes. Ce traité comblerait donc une lacune cruciale dans le droit pénal international et le droit des droits de l'homme.	2019 : BY, EG, SN, TG, UZ et VA (6 États au total) 2022 : RU, VA (2 États au total) 2023 : CM, EG, GM, NG, PL et RU (6 États au total)	2019 : genre expansif (pas de consensus, hors mandat, souveraineté nationale) 2022 : genre expansif (hors du mandat) 2023 : genre expansif (pas de consensus, hors mandat, redondance, relativisme culturel, souveraineté nationale), VFG	La définition binaire du genre du Statut de Rome de 1998 a été initialement incluse dans le projet d'articles, mais a été retraitée parce que de nombreux États membres ont argumenté qu'elle était obsolète et restrictive. Malgré cela, les États membres hostiles au genre ont tenté, au cours de multiples cycles de consultations, de réintroduire cette définition obsolète. ⁴⁹	
Stratégie mondiale de lutte contre le sida de l'ONUSIDA 2021-2026	Février à juin 2021	Définit un cadre d'action pour adopter une approche fondée sur les droits humains dans la lutte mondiale contre le VIH et pour réduire les inégalités qui sont à l'origine de la prévalence du VIH.	IR et RU (2 États au total)	OSIG (pas de consensus, souveraineté nationale)		La Russie et l'Iran se sont désolidarisés de certaines parties de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.
Déclaration politique sur le VIH/sida	Avril à juin 2021	Dans cette Déclaration politique, les États membres conviennent de nouveaux objectifs pour mettre fin au sida.	BD, BY, CN, EG, GT, IQ, IR, LY, MY, NI, RU, SD, SY, VA, et le Conseil de coopération du Golfe au nom de ses 6 États membres (20 États au total)	Fondée sur les droits (hors mandat, pas de consensus) : droits sexuels (pas de consensus) ; ECS (droits parentaux, souveraineté nationale, pas de consensus) ; droits reproductifs (souveraineté nationale) ; populations clés (souveraineté nationale) ; OSIG (souveraineté nationale) ; SDSR en général (pas de consensus) ; Formes multiples et croisées de discrimination (souveraineté nationale) ; Santé sexuelle et reproductive (SSR) ; genre expansif	Lors des négociations préalables à la réunion de haut niveau sur le VIH/sida, plusieurs États membres ont réussi à supprimer du projet les références à l'orientation et à l'identité sexuelles (OSIG) et à l'éducation complète à la sexualité pour les filles, ainsi que les termes appelant à l'abrogation des législations nationales stigmatisantes. Ils ont également réussi à insérer un texte sur les droits souverains des États membres. 73 concessions ont été faites à la seule Russie. Le résultat est un document beaucoup plus faible qui, selon les défenseurs des droits , les délégués et les experts , n'est pas assez ambitieux pour atteindre ses objectifs.	Malgré deux mois de négociations «laborieuses» avant la réunion de haut niveau, la Russie a soumis des amendements oraux de dernière minute pour supprimer, entre autres, les références à une approche fondée sur les droits. Après que sa demande d'amendements ait été rejetée par la grande majorité des États membres, la Russie a demandé que la Déclaration politique soit soumise à un vote pour la première fois dans l'histoire de l'ONU.

Stratégie mondiale du secteur de la santé de l'OMS concernant le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles	Janvier à mai 2022	Ces stratégies guident le secteur de la santé dans ses réponses stratégiques face au VIH, à l'hépatite virale et aux infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030.	BD, BY, ID, NE, NG, RU, TR, et le groupe de la région de la Méditerranée orientale au nom de ses 22 États membres (29 États au total)	ECS (pas de consensus, souveraineté nationale), définition expansive du genre, OSIG (pas de consensus), genre (pas de consensus), droits sexuels (pas de consensus, hors mandat), violence entre partenaires intimes (VPI) (souveraineté nationale)	De nombreuses références au genre, à la réduction des risques, à la violence entre partenaires intimes (VPI) et à l'ECS ont été supprimées, seule une référence générale à l'ECS a subsisté. Toutes les références à l'OSIG, à l'exception d'une seule, ont été supprimées. Le glossaire définissant ces termes a également été supprimé. ⁵⁰	En raison d'un désaccord sur les termes relatifs au genre lors de la réunion du Conseil exécutif de l'OMS de janvier 2022, la GHSS n'a pas été envoyée à la 75e Assemblée mondiale de la Santé et a été ouverte à la négociation. Malgré des mois de négociations intermédiaires, qui ont abouti à deux documents révisés , les États membres ont continué à s'y opposer lors de la WHA75 en mai 2022. En conséquence, la GHSS a été soumise au vote, ce qui est une première pour une stratégie technique de l'OMS. Au final, les États ont « pris note » (et non pas « adopté ») les stratégies, ils ont accepté de les mettre en œuvre en fonction de leur contexte national.
Stratégie mondiale de l'OMS pour la prévention et la lutte contre les infections	Janvier à mai 2023	Cette stratégie a été élaborée pour améliorer la prévention et le contrôle des infections au niveau mondial , en mettant l'accent sur la prévention et le contrôle des infections aux points de prestation des soins de santé.	RU, LY, NG, et le groupe de la région de la Méditerranée orientale au nom de ses 21 États membres (24 États au total)	ECS (relativisme culturel, pas de consensus, redondant), définition expansive du genre (relativisme culturel, redondant), OSIG (pas de consensus)	Les termes liés à « l'OSIG » ont été supprimés de la Stratégie mondiale pour la prévention et la lutte contre les infections (SMPLI) suite aux consultations avec les États membres. ⁵¹	Les négociations sur les termes de la SMPLI ont été autorisées , bien qu'il s'agisse d'un document technique et non politique, ce qui a entraîné la suppression du langage relatif à l'OSIG. Un vote sur la stratégie a eu lieu lors de l'AMST6.

50. Comparez la version [initiale](#) et la version [finale](#).

51. Comparez le [projet initial](#) avec le projet [final](#).

Budget et programme de l'OMS 2024-2025	Janvier à mai 2023	Il fixe les priorités de l'OMS, en définit les objectifs et en assure le suivi, il fixe également le montant des ressources nécessaires à ce travail.	RU (1 État au total)	OSIG (pas de consensus)	La référence aux « minorités sexuelles et de genre » a été supprimée du BP24-25 lors de négociations qui se seraient déroulées à huis clos, bien que l'engagement en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs ait été maintenu. ⁵²	
Budget et programme de l'OIT 2024-2025	Janvier à juin 2023	Il définit les objectifs stratégiques de l'OIT et les résultats escomptés, et autorise les dépenses budgétaires.	BY, CN, GT, RU, Groupe africain au nom de ses 54 États membres, Groupe arabe au nom de ses 20 États membres, CCG au nom de ses 6 États membres, OCI au nom de 56 de ses États membres, SADC au nom de ses 16 États membres (88 États au total).	OSIG (pas de consensus, redondant, non universel, violation de la souveraineté nationale, relativisme culturel, mauvais endroit, hors mandat, coercition, choix individuel, pas important)	La proposition de budget et programme de l'OIT pour 2024-2025 a été adoptée par consensus avec une note reconnaissant les divergences de vues sur l'inclusion de protections contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.	L'inclusion de « l'orientation sexuelle et de l'identité de genre » dans la proposition de budget et programme de l'OIT pour 2024-2025 a fait l'objet d'un débat controversé qui menaçait de priver l'OIT des fonds nécessaires pour continuer à fonctionner en 2024. Plusieurs amendements hostiles ont été proposés à différents stades du processus, mais tous ont échoué, certains avec une faible marge.
Programme de travail et budget de l'OMPI 2024-2025	Mars à juin 2023	Propose des actions concrètes en ligne avec le plan stratégique de l'organisation et définit les dépenses de l'OMPI pour l'exercice biennuel à venir.	IR, PK, RU, SA, et le Groupe africain au nom de ses 54 États membres (58 États au total)	Notion expansive du genre (pas de consensus, redondant)	La formulation visant à promouvoir « l'égalité des genres et la diversité (OSIG) » au sein du personnel de l'OMPI est devenue « promouvoir l'équilibre et la diversité au sein du personnel de l'OMPI, en particulier en ce qui concerne une représentation géographique équilibrée et l'égalité des genres » lors de négociations litigieuses qui ont vu des efforts pour supprimer « l'égalité des genres » en faveur de l'expression « équilibre entre les hommes et les femmes ».	

52. Comparez le projet [initial](#) avec [celui](#) présenté à l'AMST6.

Résolution sur le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en Colombie lors de la 53e session du Conseil des droits de l'homme	Juillet 2023	Cette résolution visait à renforcer l'assistance du HCDH en faveur du processus de paix en Colombie.	L'OCl au nom de ses 57 États membres (57 États au total)	OSIG (pas de consensus, relativisme culturel, choix individuel, mauvais endroit, pas universel)	Le Pakistan a introduit un amendement oral au nom de l'OCl pour remplacer la mention de l'OSIG par « les personnes en situation de vulnérabilité », mais il a échoué et la formulation a été maintenue.	Selon un défenseur des droits, le Pakistan et l'OCl sont allés à l'encontre des principes d'un processus multilatéral en présentant un amendement à une résolution spécifique présentée par le pays concerné, contre la volonté de ce dernier.
Budget et programme du HCR pour 2024	Août à septembre 2023	Il définit le plan et le programme pour l'année à venir et approuve le budget nécessaire pour les programmes mondiaux, régionaux et nationaux de l'agence.	<i>[Les documents accessibles au public n'identifient pas les États membres].</i>	OSIG (raison inconnue)	Probablement par souci d'autocensure, le HCR n'a pas inclus de références à « l'âge, au genre et à la diversité » dans le budget et le programme du HCR pour 2024 , ni de références à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre (OSIG) dans le document sur les ressources humaines , alors que ces mêmes références avaient été incluses dans la version de l'année précédente des deux documents . Toutefois, après que les délégations aient exprimé leur inquiétude , les termes relatifs à l'âge, au genre et à la diversité ont été rétablis dans le budget-programme pour 2024.	

Annexe III : Codes des pays

BD	Bangladesh
BY	Biélorussie
CM	Cameroun
CN	Chine
EG	Égypte
GM	Gambie
GT	Guatemala
ID	Indonésie
IR	République islamique d'Iran
IQ	Iraq
LY	Libye
MY	Malaisie
MA	Maroc
NI	Nicaragua
NG	Nigeria
PK	Pakistan
PL	Pologne
RU	Fédération de Russie
SA	Arabie Saoudite
SN	Sénégal
SD	Soudan
SY	République arabe syrienne
TG	Togo
TR	Turquie
UZ	Ouzbékistan
VA	Saint-Siège (État de la Cité du Vatican)

Ipas Partenaires pour la
justice reproductive

P.O. Box 9990, Chapel Hill, NC 27515 USA

 1.919.967.7052

 ContactUs@ipas.org

www.ipas.org